



Le Quartier Latin

PORT PAYÉ À MONTREAL

Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTREAL, 19 MARS 1963

SUPPLEMENT

VOLUME XLV — NUMERO 45



INSTITUT D'ÉTUDES MÉDIÉVALES

...ses médiévistes

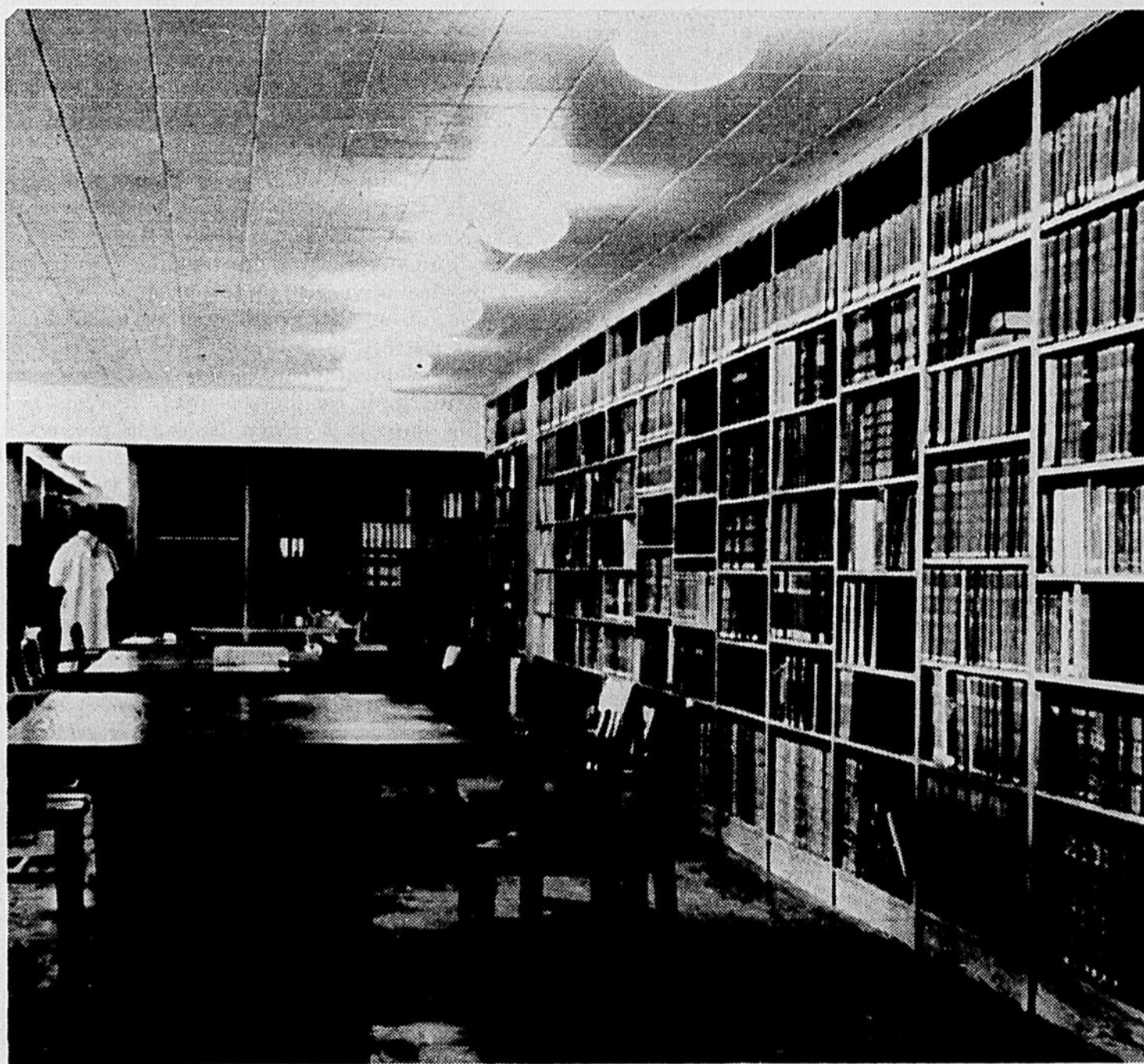
Il est difficile de présenter globalement les étudiants de l'Institut, diversifiés tant sur le plan académique que sur le plan nationalité. De l'avocat au psychologue et au théologien, du professeur de philosophie à la diététiste et à l'employée de bureau, du canadien au japonais et à l'hollandais, un climat familial de recherche, offrant différentes perspectives, agrément le milieu. Nous pouvons aussi souligner l'aspect diversifié des spécialistes qui assurent la sauvegarde de l'esprit scientifique et qui collaborent par leurs oeuvres à conserver le caractère international et renommé de l'Institut.

A la suite de conversations avec les étudiants, je tenterai simplement de souligner leurs goûts motivant leur inscription à l'Institut et le but qu'ils poursuivent. Je crois que ce bref rapport diminuera les préjugés ridicules et innocents concernant les « *Études Médiévales* » qui déjà vous portent à sourire. Quels peuvent être les intérêts d'un étudiant pour se consacrer durant trois ou quatre ans à des études spécialisées et de recherche aride sur le Moyen-Age, tant sur le plan philosophique, théologique, littéraire, artistique que juridique ?

Des études historiques et philosophiques demandent un certain détachement, un esprit souple et une patience de chercheur qui ne sont pas le lot de la majorité. La plupart ont répondu à des préoccupations personnelles ; ils veulent repenser et justifier certaines valeurs occidentales, et le seul moyen d'y parvenir est le retour aux sources. D'autres sont attirés par la culture classique, les humanités ; certains, par la littérature, l'art médiéval, goûts développés à la suite de voyages à travers l'Europe. Comme la majorité se destine à l'enseignement, elle vise un but plus pratique qui est la connaissance du siècle de Saint Thomas, *théologien* enseigné dans nos collèges.

D'ailleurs, un enseignement objectif de Saint Thomas nous oblige à le replacer dans son époque en reconnaissant les influences néo-platoniciennes et juives et en l'enseignant avec textes et références à l'appui.

Il est universellement admis aujourd'hui que la civilisation occidentale a ses racines profondes dans le M.-A. et que la pensée médiévale fut vraiment le début de la pensée moderne. Il est plus normal, me disaient-ils,



pour quelqu'un qui se dirige dans l'enseignement, d'étudier tout d'abord le début de la pensée, la naissance de l'esprit philosophique et les problèmes qui ont préoccupé les grands penseurs anciens et médiévaux. Ces problèmes, on les retrouve à l'état actuel, mais posés différemment ; par le M. A., on saisit la pensée moderne et contemporaine plus facilement, et on s'aperçoit qu'elle n'est pas aussi originale qu'on le croit.

Plusieurs étudiants sont intéressés à l'histoire des civilisations anciennes, que l'on atteint par ricochet, puisque le M.-A. est l'époque de transmission de la culture classique (gréco-romaine), du respect de la tradition et du sens du sacré. Ce sont des valeurs historiques, à discuter peut-être, mais nécessaires si l'on veut réellement comprendre la grande

crise du présent. « *Le Déclin de l'Occident* », annoncé par Spengler et repris par Toynbee, montre une civilisation qui ne veut plus retourner à la culture. L'Institut offre aux étudiants les principes du travail de recherche et leur fournit tout le matériel nécessaire grâce à une bibliothèque spécialisée dans ce domaine. Ces études historiques suivent un courant actuel, à savoir qu'aujourd'hui l'histoire de la philosophie est encore plus philosophique que la philosophie elle-même.

Tous les étudiants de l'Institut des études médiévales ont reconnu la compétence des professeurs, leur facilité d'accès, et apprécié leur direction dans le travail d'équipe. Tous font preuve de beaucoup d'enthousiasme.

Réjean BIBEAU

EDITO

EXISTONS-NOUS ?

Pourquoi une autre *Semaine* ? et une semaine de philosophie, encore ? La Philosophie ne fraie pas souvent avec le « monde » ; elle se sent mal à l'aise dans les cocktails, elle se demande « ce qu'elle peut bien faire là » et souhaite ardemment pouvoir sortir tantôt. Mais il lui faudra bien un jour ou l'autre faire sentir sa présence ; sinon, enfermée dans sa coquille, elle se desséchera vite.

L'Université a connu cette année sa Semaine de Poly, sa Semaine de Chirurgie dentaire, sa Semaine d'Architecture, etc. De telles semaines, chacun l'admettra, sont beaucoup plus que des mondantités : ce sont des occasions de rencontres, ce sont surtout des moments où l'on s'affirme, où l'on dit aux profanes : « Voyez ce que nous avons fait, voyez ce que nous avons l'intention de faire. Sachez nous comprendre, sachez comprendre notre rôle, appréciez à sa juste valeur notre mission ».

Pourtant, pour nous, de l'Institut — et de la Faculté de philosophie — « s'affirmer » ne peut pas avoir la même signification que pour un étudiant en Chirurgie dentaire ou en Optométrie. D'une part, cela présente pour nous, à l'heure actuelle, une nécessité particulièrement virulente, nous avons le sentiment d'une urgence. D'autre part, il ne fait pas de doute qu'il y a une difficulté propre d'expression inhérente au métier de philosophe. C'est ainsi, par exemple, que notre exposition ne peut avoir ni le sens ni la même portée que celle d'Architecture. Bien sûr, elle met en relief le caractère historique de la philosophie, et certaines conditions matérielles dans lesquelles elle éclôt et grâce auxquelles elle s'élabore et se renouvelle à travers les âges ; c'en sont là des aspects importants, à ne pas sous-estimer. Mais on sent bien que la philosophie ne tient pas tout dans ces cadres et qu'une telle exposition n'est pas son mode d'expression. De plus, bien que ce soit nous qui ayons disposé ces étalages, ce ne sont pas nos oeuvres qu'on y montre.

Quelle impression notre Semaine produira-t-elle sur le public ? En visitant notre exposition, en assistant aux conférences du soir (aucun des conférenciers n'est cana-

dien-français), il pourra croire que nous produisons bien peu, que la Semaine est une sorte de session d'études, car on nous apporte quelque chose de l'extérieur : ce n'est pas nous qui y donnons.

Avons-nous quelque chose à dire ? Certes, oui ; les *Essais philosophiques*, les deux numéros spéciaux du « Quartier Latin », les débats du matin en sont autant de preuves. Pourtant, ce n'est pas là ce qui attirera le plus l'attention ; notre prestige est importé. Faut-il le regretter ? Bien loin de nous l'idée d'adresser des reproches à qui que ce soit ; nous sommes au contraire très heureux que des penseurs dont la compétence est universellement reconnue nous prêtent leur précieux concours. Simplement, nous constatons un manque, et nous sommes un peu déçus. Nous sentions très fort la nécessité pour notre milieu de manifester collectivement ; et voilà que nous avons une magnifique occasion de nous exprimer : mais nous ne nous affirmons pas personnellement autant que nous l'aurions souhaité.

Ici, une remarque s'impose : il serait faux — et injuste — de dire sans réserve que « rien n'a jamais été fait ». Il y a déjà eu au Canada français des tentatives individuelles ; les ouvrages philosophiques ont paru déjà, et en plus grand nombre qu'on ne serait porté à le croire de prime abord. Malheureusement (encore une fois, nous constatons, nous ne jugeons pas), il s'est agi le plus souvent d'efforts isolés, la plupart de ces oeuvres ont été publiées à l'étranger, elles n'ont pas eu, ou elles n'ont eu que très peu de diffusion chez nous ; la réponse du Canada français : le silence, une ignorance qu'on ne peut même pas qualifier de malveillante tant elle était absolue. Ajoutons aussi, ceci nous concernent plus particulièrement, qu'on ne peut pas s'attendre à ce que l'apprenti-philosophe soit fécond comme le maître, que ce serait d'ailleurs présomption de sa part de tenter d'accaparer la place de celui-ci (encore qu'il faille bien de temps à autre le laisser voler de ses propres ailes, car sinon, comment y parviendrait-il véritablement un jour ?). Le maître lui-même, enfin, vivant dans une communauté qui s'é-

veille, est sollicité par des tâches innombrables et doit souvent, faute de temps, négliger ce qui relève de sa compétence propre.

Nous nous sentons mal à l'aise. D'une part, le milieu québécois ne semble pas intéressé par la philosophie ; nous nous bornons à constater le fait, que nous ne pouvons tenter ici d'expliquer. D'autre part, avouons-le, nous n'avons pas produit grand chose. Néanmoins, nous existons. Cela est aussi un fait. Et nous avons l'intention de continuer d'exister. Aussi ressentons-nous un immense besoin de nous justifier, tant à nos propres yeux que devant le milieu. Pourtant, nous pensons que la philosophie, quelque « perennis » qu'elle soit, s'incarne dans un milieu, et que ce milieu la marque autant qu'il en retire bénéfice. Et il nous semble qu'un Canadien-français philosophe a (aura ?) quelque chose de particulier à dire, quelque chose que personne n'a jamais dit, que personne jamais ne pourra dire à sa place.

Nous voudrions être indispensables : nous ne le sommes pas ; on n'a pas autour de nous le sentiment de notre existence, nous ne le gardons nous-mêmes qu'avec peine. Si nous ne justifions pas notre présence dans la Cité, si nous ne nous rendons pas nécessaires — et nos actes seuls peuvent le permettre — nous ne vivons pas : nous vivoterons, nous téterons aristocratiquement mais ne donnerons rien en retour, nous périrons. Nous nous imposerons par nos oeuvres, nous nous ferons nécessaires en produisant. Cette production est d'ailleurs le prix de notre existence tout court ; c'est le projet, à la fois affirmation (arrivée) et point de départ, qui donne cohésion à l'être.

Tout ceci cependant ne demeurera que théorie et vains efforts si la société n'est pas un tant soit peu disposée à nous entendre. L'un ne peut aller sans l'autre, et tel est, selon nous, le vrai sens de cette *Semaine de Philosophie*, jalon important de la longue route que nous devons parcourir : éveiller le milieu, et, simultanément, nous faire prendre collectivement conscience de notre existence, poser les prémisses de futures conquêtes.

Raymond LEVASSEUR,
Yves LAURENDEAU

L'HISTOIRE: remède ou dogmatisme

Le dogmatisme est une attitude d'esprit tellement répandue qu'il est à peine besoin de le décrire. Nous le rencontrons chez tous les fanatiques d'un système quel qu'il soit. Il nous apparaît plus ridicule chez des gens qui s'acharnent à défendre l'intégralité d'une pensée vieille de plusieurs siècles, en niant plus ou moins explicitement toute évolution et progression à partir d'un moment X de l'histoire de la pensée ; mais il n'est guère plus acceptable chez les promoteurs de telle ou telle idéologie moderne qui prétendent faire table rase de tous les apports antérieurs de la réflexion humaine, tournent résolument le dos au passé ou ignorent systématiquement des vues contemporaines discordantes.

Le dogmatisme est une tentation de l'esprit en quête de sécurité en face du réel, qui demeure toujours un défi pour l'intelligence humaine. Quand ce défi porte sur l'homme, ses composantes, sa

situation, sa destinée, l'angoisse devient très vite insupportable à un esprit craintif ou encore à un esprit entier — qui n'est bien souvent qu'un esprit timoré qui s'ignore. L'esprit se sécurise alors en s'agrippant à des postulats qu'il refuse de reconsidérer et en s'enfermant dans un système où tout semble si bien s'expliquer. On élimine ainsi le risque toujours terrifiant de la pensée, mais on réduit du même coup l'activité la plus ennoblissante et la plus personnalisante de l'homme.

Le dogmatisme est encore une maladie héritée d'un milieu et d'un type d'éducation. Conséquence de la socialisation de l'esprit. Dès lors qu'il s'éveille à la conscience et qu'il apprend les rudiments d'une langue, l'esprit cesse d'être « pure ouverture à » et devient conditionné dans son activité par des schèmes de pensée, des critères d'appréciation et des idées toutes faites. Cette limitation est inévitable et personne ne saurait y échapper ; elle

est la rançon de la nécessaire structuration de l'esprit. Mais on voit d'emblée tout le poids de préjugés, d'interdits, d'ostracismes et de déviations qu'un éducation et un milieu donnés peuvent faire peser sur la liberté d'une esprit.

On accusera ici — non tout à fait à tort — une certaine éducation chrétienne plus soucieuse de morale légaliste et de « comprimés » doctrinaux que de liberté évangélique et de mystère. La foi chrétienne, même si elle comporte adhésion à des dogmes, n'est pas pour autant dogmatiste au sens que nous donnons à ce mot. Elle en est même tout l'opposé, puisqu'elle est essentiellement appel et ouverture pour l'esprit humain. Loin d'enfermer l'intelligence dans un système culturel et une idéologie particulière, elle l'invite au contraire à dépasser les limites de toute culture et de toute con-

(Suite à la page 19)

A l'automne de 1942, l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal inaugurerait ses cours au 831 de l'avenue Rockland. Pour beaucoup c'était là un début. Mais en réalité c'était simplement le commencement d'une nouvelle étape dans la vie d'une institution déjà vieille de dix ans et qui s'imposait à l'attention du monde scientifique par des travaux de première valeur. En effet, il suffit de parcourir la liste des publications de l'Institut pour se rendre compte que, dès 1942, ces publications éditées chez Vrin à Paris atteignent la dizaine et abordent les secteurs les plus variés de la recherche médiévale. Le premier volume d'une édition critique de la Somme de saint Thomas vient même de paraître... Les recensions de ces divers ouvrages dans les revues spécialisées d'Europe laissent facilement soupçonner l'accueil favorable que le monde scientifique accorde aux travaux de l'Institut d'études médiévales.

Toutefois l'année 1942 demeure une date importante : elle marque le transfert de l'Institut à Montréal et son affiliation à la faculté de philosophie. Jusque-là, il était rattaché au Collège des Dominicains d'Ottawa, où il avait pris naissance en 1930, grâce à l'initiative du P. Benoît Mailloux, o.p., Régent du Collège, et aux conseils de M. Etienne Gilson. Déjà il avait la physionomie qu'on lui connaît.

Son but était précis. Les premiers statuts de l'Institut d'études médiévales d'Ottawa (car c'était alors son nom) nous disent clairement la fin qu'il se propose : « former des étudiants aux disciplines et méthodes de

thèque, où sera développé et dirigé le travail de la recherche personnelle, qui demeure le but premier de l'Institut ».

Pour réaliser cette fin, les Dominicains d'Ottawa demandaient le concours d'un médiéviste éminent, le P. Chenu, dominicain français et qui devint dans la suite Recteur du Saulchoir. Pendant cinq ans le P. Chenu assura la direction de l'Institut. L'on peut dire sans exagération qu'il en fut vraiment l'âme. Son influence d'ailleurs se prolonge encore aujourd'hui. Chercheur fervent, d'une rigueur scientifique exigeante, il possédait toutes les qualités d'un maître véritable qui n'a qu'un désir : développer chez ses disciples le travail personnel. Ceux qui ont vécu ces premières heures de l'Institut savent les énergies que le P. Chenu a dépensées au service de ses « frères » canadiens et le rayonnement de son influence. Et pourtant, il demeura toujours d'une grande simplicité et d'un « renoncement » admirable.

Devenu Recteur du Saulchoir, le P. Chenu n'eut plus la faculté de revenir au Canada. Toutefois, il continua pendant de longues années à prodiguer ses conseils aux directeurs et aux professeurs de l'Institut, auquel il resta vivement attaché. La publication en 1950 de son *Introduction à l'étude de saint Thomas d'Aquin*, dans la collection des publications de l'Institut d'études médiévales en est, du reste, un témoignage éloquent : « Ce qui nous décide, nous dit-il, c'est l'avidité affectueuse avec laquelle ces étudiants — ceux du Saulchoir et ceux de l'Institut d'études médiévales d'Ottawa (aujourd'hui Montréal) — ayant donc à ouvrir

Aux origines de l'Institut d'études médiévales

l'histoire, en prenant comme champ de travail le cycle de la civilisation occidentale connu sous le nom de Moyen Age. Cette période de l'histoire présente en effet un intérêt très particulier : comme type de civilisation, comme cadre originel de la philosophie et de la théologie catholiques... Outre les étudiants médiévistes, l'Institut accueillera volontiers à ses cours des auditeurs libres, désireux d'approfondir leur culture générale. Une partie des cours demeurera intentionnellement accessible à ces auditeurs... Le programme comporte un double enseignement : 1) d'abord des cours sur les matières suivantes : histoire de la civilisation; paléographie et latin médiéval; histoire de l'Eglise du Moyen Age; histoire de la philosophie et sources aristotéliennes et arabes; histoire de la théologie et sources patristiques; histoire des institutions religieuses; puis 2) des exercices pratiques, à la biblio-

les oeuvres de saint Thomas au début de leurs études, suivaient ces modestes cours, et en tiraient un bénéfice définitif »...

Quand, en 1942, pour répondre aux demandes réitérées des autorités de l'Université de Montréal, l'Institut d'études médiévales d'Ottawa fut transféré à Montréal, il s'insérait dans un nouveau cadre. Mais il entendait rester fidèle à ses origines et suivre la voie tracée par ses fondateurs, en essayant d'unir harmonieusement un enseignement supérieur de la culture et de la pensée médiévales au travail de recherche personnelle. Il n'appartient évidemment pas à quelqu'un qui a été mêlé intimement à la vie de l'Institut depuis sa fondation de dire s'il a vraiment réalisé le but qu'il se proposait, mais en fait la liste de ses publications scientifiques, qui s'allonge sans cesse, permet de croire qu'il cherche à le réaliser.

Adrien BRUNET, o.p.

Un problème :

MOYEN ÂGE et RELIGION

On peut poser le problème de la possibilité d'une philosophie de la religion chrétienne, dès qu'on tente une réflexion philosophique sur l'histoire doctrinale appliquée au moyen-âge. Car il existe un rapport naturel entre la pensée médiévale et la Bible. Par exemple : étudier un Bonaventura, par opposé à un Aristote, ou même à un Descartes, exigera une attention spéciale ; puisque le Séraphique a déployé sa pensée à partir des

Écritures saintes ; à travers la tradition patristique ; à l'intérieur d'une institution ecclésiastique ; — avec l'intention principale, sinon unique, d'exposer l'Évangile, c'est-à-dire la personne même de Jésus.

Or, plusieurs incroyants modernes ont espéré saisir l'essentiel de ce message chrétien. La chose est-elle impossible, absolument ? — Ce problème est inséparable de celui à propos de la notion même de philosophie.

Ce dernier problème ne semble pas sur le point d'être résolu, à la satisfaction, du moins, de tous les intéressés. Mais en attendant, une question nous revient sans cesse à l'esprit : — Si être croyant, c'est, comme tel, se rendre inaccessible à son frère incroyant, en l'activité la plus noble de celui-ci, en quel sens alors serait-ce, en même temps, être le sel de la terre et la lumière du monde ? Jean BARRIERE
Étudiant en 2ème année

Pourquoi le moyen âge... ?

... Le moyen âge a façonné l'Europe et nos premiers pères furent des Européens. Le moyen âge a créé la première culture européenne. Il est à l'origine de ses traditions. La langue par laquelle cette culture s'exprime, une notable partie de l'éducation qui la répand, les écoles, les universités, tout cela remonte au moyen âge. Encore Aujourd'hui, dans les principaux domaines de son activité, sauf pour certaines sciences, le moyen âge continue à nourrir la pensée européenne. Par exemple, ces idées de paix, d'unité, vérité, de république, d'époque, d'âge de progrès, de société, de culture, d'humanisme, si chères aux Occidentaux, le moyen âge les a utilisées avant eux ; il les a élaborées, discutées ; et même si nous réussissons à repaganiser ce qu'il s'est efforcé de christianiser, il restera quand même l'ancêtre officiel de nos meilleures idées dans ce domaine.

En faisant l'Europe, le moyen âge a fait la Gaule. C'est même elle qui pendant longtemps l'a surtout caractérisé. En se rappelant cette vérité historique le Canadien français aimera

LE MOYEN AGE



alors le moyen âge, comme il aime son enfance, c'est-à-dire comme un temps où il a vraiment senti la joie de vivre et d'espérer, le bonheur de la découverte et la hantise de l'exploration dans l'inconnu.

M. Gilson, a jadis parlé du moyen âge comme du temps des « *enfances françaises* ». Rien ne pouvait être plus exact. Enfances linguistiques, oui, mais enfances théologiques, enfances philosophiques, enfances littéraires et enfances artistiques aussi. Le moyen âge a appris au Français à parler, à écrire, à penser, à bâtir.

Transplantés d'outre-Atlantique, notre histoire « *américaine* » commence, chronologiquement parlant, au moyen âge (XVe siècle), et notre histoire « *canadienne* » débute exactement au moment où celle du moyen âge s'achève : au XVIe siècle. Même le XVIe siècle, dont nous dépendons plus directement, est plus médiéval qu'on ne le dit habituellement. Focillon parlant jadis de ce « *moyen âge caché* » qui survit et se prolonge dans la vie de l'esprit de l'humanité moderne. Les époques ne se remplacent pas ; elles se fusionnent les unes aux autres. L'empire grec n'existe plus. Ni l'empire romain. Mais on lit encore Homère et Virgile aujourd'hui. On les imprime encore. On les étudie. On les traduit. La *translatio studii* dont se préoccupait jalousement le moyen âge se poursuit sans s'arrêter. Fils du XVIe siècle français, nous avons connu et vécu depuis ce temps une assez différente histoire de celles
(Suite à la page 19)

UNE LITTÉRATURE MÉCONNUE



« L'histoire de la littérature antérieure au XVIe siècle tient encore aujourd'hui, pour une part, de l'archéologie. L'organisation du matériel énorme que les fouilles érudites ne cessent de mettre au jour est soumise à des servitudes techniques dont la conséquence est trop souvent de marquer, quelque part entre les années 1500 et 1600, dans la continuité d'un effort littéraire, une coupure en bonne partie artificielle ».

(Paul Zumthor, préface à *Histoire littéraire de la France médiévale*, Paris P.U.F., 1954, p.V.)

La littérature française du moyen âge a été, est encore, le sujet d'une profonde méprise (pour ne pas dire : mépris).

Lorsque j'étais collégien, le programme imposait que dès la classe de « versification » (oh la mal nommée !), l'on s'adonnât à l'étude de la littérature médiévale. N'est-ce pas normal ? Pensez un peu : ne doit-on pas en bonne logique commencer par le commencement ? Donc, l'on s'initiait aux Belles-Lettres en dormant ferme au spectacle de combattants qui se pourfendaient à qui mieux mieux (cavalier et cheval compris). La *Chanson de Roland*, j'en connais plusieurs pour qui elle est restée le symbole de ces mornes matinées où l'on touchait — à quinze ans ! — les bas-fonds de l'ennui et du dégoût. Si la littérature du moyen âge a été trahie (l'est-elle encore ?) comme nulle autre dans notre enseignement, que l'on ne s'étonne pas ensuite que tout ce qui est chez nous sent (ou semble sentir) la bêtise sombre soit taxé de « moyennageux ».

Cinq siècles de production, tel est d'abord le bilan de la littérature française du moyen âge. Si une pareille abondance ne va point sans fatras et niaiseries, elle implique en revanche une variété, une ingéniosité dans la réussite qui défie l'imagination. Le moyen âge a produit des chefs-d'œuvre dans tous les genres ; il nous appartient que ces textes ne sombrent pas dans l'oubli.

Mais à priori, aucun texte n'est à rejeter, car il a une valeur de document. Que saurions-nous de l'amour courtois sans les poèmes et les romans de la seconde moitié du douzième siècle ? Bien plus : certains textes dont la vertu dormitive est indéniable, demeurent indispensables pour la connaissance historique ; c'est le cas de la *Chronique des ducs de Normandie*, de Benoît de Sainte-More (12e siècle), et qui est restée inachevée malgré ses 43000 vers... La notion de document, d'ailleurs, n'est pas simple. En effet, les textes littéraires du moyen âge peuvent servir à des études de

type sociologique, psychologique, linguistique, etc., bref ces textes constituent une des meilleures voies d'approche de la civilisation médiévale. Inversement, toute connaissance du milieu médiéval sait à l'occasion trouver des vérifications dans ces textes. Risque-t-on le cercle vicieux méthodologique en posant ainsi la solidarité du milieu qui s'exprime dans ces textes et de ces textes qui révèlent certains aspects du milieu ? Non pas, puisqu'il ne s'agit ici que de littérature française du moyen âge. Prenons un exemple précis. Qui-conque voudrait faire une étude de l'adultère en France au 12e siècle serait bien mal avisé de restreindre sa documentation au cycle de Tristan. Mais, une fois l'enquête menée de la façon la plus exhaustive possible, le chercheur attentif se rendra compte sans peine que le *Roman de Tristan et Yseult* (surtout celui de Bérout) pose le problème de l'adultère sous un angle particulier et avec une urgence et une passion sans égales à l'époque. Ces constatations, toutefois, ne suffiraient pas à elles seules à rendre compte du sens de ce roman. Ainsi en est-il pour beaucoup d'œuvres littéraires du moyen âge : elles s'enracinent dans un sol dont la richesse est encore très mal connue.

Pour avoir plein accès à la signification historique des textes médiévaux, il est nécessaire de recourir à diverses disciplines et d'adopter divers points de vue.

La recherche des sources, notamment, nul ne peut la négliger. Bien que ce genre de recherche donne lieu trop souvent à de stériles discussions, il n'en reste pas moins fort utile et, en certains cas, nécessaire. Une grande partie du théâtre religieux échappe à la compréhension si l'on n'établit pas un rapport avec l'hymnologie médiévale. Pour l'ensemble des textes, il faut toujours tenir compte, dans une plus ou moins grande mesure, des principales influences : gréco-latine, germanique, arabe, celtique, persane et slave.

Quant aux relations de l'œuvre avec son milieu contemporain, elles peuvent aller de l'évident à l'indécelable. Rutebeuf écrit en Parisien du 13e siècle, mêlé aux querelles de l'Université, attentif à soutenir les dernières croisades et à se gagner la faveur des Grands. Dans le *Jeu d'Adam* (12e siècle), le diable tente Eve en un langage digne de tout chevalier séducteur à l'occasion d'une gente bergère. Mais parviendra-t-on jamais à trancher si les troubadours ont eu ou non parti lié avec les cathares ? C'est ici qu'une information suffisante sur la culture médiévale prévient la lecture de se piéger dans les contre-sens. A preuve : l'armature symbolique des romans bretons (cf. le cycle du Graal) que d'aucuns interprètent encore comme une « fantaisie d'auteur ».

Ajoutons qu'il n'est pas toujours de bonne politique de séparer la littérature française de la littérature latine contemporaine. Les auteurs du moyen âge adoptent et transportent plus qu'ils en traduisent. Et à ce sujet, il faut faire une précision de grande importance. La littérature française du moyen âge n'est pas « populaire » au sens où on l'entend d'habitude. Elle n'appartient nullement au folklore. Si une bonne partie des œuvres trouvèrent audience surtout auprès du peuple (certaines chansons de gestes, le théâtre, des fabliaux, etc.), une plus grande partie était écrite pour une aristocratie qui prisait fort les subtilités et les raffinements d'expression. Les auteurs du moyen âge étaient des clercs, (des intellectuels) cultivés, érudits même, possédant à fond les ressources de la grammaire et de la rhétorique. Le métier prit d'ailleurs tellement d'importance que nombre de poètes et de romanciers se complurent aux virtuosités verbales et firent montre d'une science littéraire qui étouffa l'inspiration personnelle. On ne comprendrait pas autrement que la poésie du 15e siècle culmine dans une jonglerie qui exténue la signification et porte à son extrême limite

l'ancien *trobar clus* des troubadours. L'étude des topiques et des traitements de la rime suffirait à prouver que la littérature française du moyen âge, tout au moins depuis le 12e siècle, n'est pas vraiment archaïque.

Ces considérations peuvent déjà permettre de voir quelles techniques l'on doit utiliser pour la recherche en littérature française du moyen âge : paléographie, philologie, linguistique, phonétique, stylistique, etc. Et ce n'est pas tout : l'étude du théâtre médiéval impose le recours aux connaissances en matière de musique religieuse (le grégorien) et en matière de vie économique (le théâtre s'est développé dans la ville d'Arras sous l'impulsion de riches marchands et à l'occasion de grandes foires).

L'on trouvera peut-être que ce sont là bien des servitudes et qu'au surplus cette peine, nul ne se la donnera dans le but d'interpréter correctement ces textes, hormis les spécialistes du moyen âge. Mais il se trouve que certains des textes du moyen âge sont plus que des documents : ce sont des œuvres. C'est dans la compénétration indissociable du culturel (et de l'historique) et de l'esthétique qu'il faut situer l'œuvre.

Pour peu que nous déplacions l'accent vers l'esthétique, il faut devenir attentif à la contemporanéité des œuvres littéraires du moyen âge. Villon, c'est entendu, a gagné son procès en canonisation. Mais nombre d'auteurs et d'œuvres en appellent encore de notre jugement. Plutôt que de citer des titres et des noms, je transcrirai une « chanson d'histoire » du 12e siècle :

Le samedi al soir faut la semaine ;
Gaiete et Orior, seriors germaines,
Main à main vont baignier à la fontaine
Vente l'ore et li raim crollent :
Qui s'entraiment soef dorment !

L'enfes Gerarz revient de la quintaine
S'a choisie Gaiete sour la fontaine,
Entre ses braz l'a prise, soef l'a streinte.
Vente l'ore et li raim crollent ;
Qui s'entraiment soef dorment !

C'est à dessein que j'ai appelé à témoigner une œuvre qui n'est pas des plus grandes, mais qui a des qualités certaines. Toutefois, certains penseront : « Mais pourquoi ne pas nous avoir offert une traduction ? » En effet, il y a là un problème sérieux : les œuvres du moyen âge sont difficilement lisibles. Il existe des versions modernisées, mais la plupart éloignent plus qu'elles ne rapprochent de la vérité de l'œuvre. Par exemple, la chanson ci-haut est citée (traduite) dans un récent (et excellent) manuel (*Moyen âge*, coll. « textes et littérature », Bordos, 1960, p. 182). Dans cet ouvrage, le refrain est devenu :

La brise souffle, la ramée se balance : doux sommeil à ceux qui s'entraiment !

Sans se donner la facilité d'une bruyante indignation, l'on peut s'étonner d'un aussi total contre-sens ; car nous n'avons affaire qu'à un élégant (?) « mot à mot ». La musicalité s'est enfuie (la poésie lyrique du moyen âge était effectivement chantée) et le bonheur que les significations prenaient à respirer en leur lieu linguistique s'est évanoui.

Certains mots nécessitent des explications ? Donnons-les : *ore* vient de *aura* (souffle) ; *raim* vient de *ramum* (branche) ; *croller* vient du latin populaire *corrotulare* (rouler), qui lui-même renvoie à *rota* (roue), d'où le sens d'agiter en roulant. Dans le second vers, seul le mot *soef* appelle un petit commentaire : cet adjectif, pris comme adverbe, signifie (on l'aura deviné) doucement (cf. *suavem*).

Cela dit, chacun est en mesure de goûter l'original et d'éprouver comme ces deux vers s'appellent et s'opposent.

Vente l'ore et li raim crollent comporte deux « o » accentués et trois « r » qui miment assez bien l'enroulement du vent autour des rameaux. Toute traduction se condamne à remplacer *ore raim* et *crollent* par des équivalents qui détruiront cet équilibre fragile. Quant à substituer au *soef* du second vers notre fade *suave* (s), comment s'y résigner ?

Ce petit exemple suffira, j'espère à donner une idée d'une nécessaire approche « scientifique » de la littérature française du moyen âge. Nombre de chercheurs s'emploient dans le monde entier à rendre possible cette approche. La communication profonde avec une œuvre littéraire ne peut pas se fonder que sur l'émotion. Or, la littérature française du moyen âge offre, par ses difficiles abords, tous les moyens de mettre à l'épreuve et d'objectiver ce qu'il y a de confus et d'impressionniste dans toute expérience esthétique.

Jacques BRAULT

ET AVANT ?

Le Moyen Age occidental et byzantin fut notoirement un temps où le christianisme a pénétré les structures sociales quand il ne les a pas lui-même bâties à sa mode — cela ne voulant d'ailleurs pas dire qu'il ait réussi plus qu'à toute autre époque à rendre la totalité des individus saints ou même sympathiques.

Placé devant ce tableau d'une chrétienté, l'historien n'a pas tendance à demander, tel un enfant charmé par un beau conte, « et après ? » ; il interrogera plutôt : « et avant ? »

Avant, il y a une période où l'Eglise doit suppléer aux carences croissantes de l'Etat, et prend ainsi l'habitude de régner en certains domaines où sa présence pourrait sans doute être moins exclusive de toute autre ; avant il y a un temps aussi où l'Etat dicte à l'Eglise jusqu'à ses dogmes, en une sollicitude passablement encombrante qui fera naître bien des replis et défiances difficilement effaçables chez la protégée.

Avant encore il y a trois siècles où l'Eglise, comme il en est maintenant de nouveau et de plus, devait compter non sur une pression sociologique, mais sur un choix entièrement personnel provoqué par un témoignage de vérité et de charité

pour attirer au Christ des fidélités allant parfois jusqu'au martyre.

Ce n'est pas à dire que ces temps du 2^e au 7^e siècle qui avaient presque renoncé aux sciences exactes et à l'expérimentation, que de plus une crise de l'économie devenue endémique poussait aux confins du désespoir, puissent se comparer à notre époque riche de toutes promesses.

L'on peut sans doute laisser aux philosophes le soin de déterminer si l'histoire qui ne se répète jamais est tout de même capable de nous enseigner à agir demain.

Mais il est sûr qu'aujourd'hui s'explique largement par hier et même avant-hier, que nous ne pouvons comprendre pleinement un objet (qu'il s'agisse d'une institution ou d'un dogme) qu'en connaissant, du mieux possible, sa genèse.

Pour déconstantiniser l'Eglise, comme on dit couramment à présent, ne convient-il pas d'abord de s'informer un peu sur ce qu'était l'ère constantinienne ? Voilà pourquoi notre Institut a conscience de regarder encore en avant lorsqu'il « assure ses arrières » par l'étude de l'Antiquité chrétienne.

Mathieu de DURAND, o.p.

L'HUMANISME MÉDIÉVAL

Pour peu qu'on y pense, la question de l'humanisme nous apparaît comme fondamentale. Et, considérée historiquement, humanisme signifie culture classique. L'avenir de cette dernière ne devrait pas manquer de faire bientôt parmi nous l'objet de fructueuses discussions (comme ce fut le cas en France il y a quelques années), et, d'une certaine façon, ce problème vint sur le tapis lors de l'affaire Gordon.

Cependant, mon propos n'est pas ici de parler de la culture classique d'aujourd'hui, dans notre milieu, mais plutôt d'évoquer un aspect de cette même culture, telle que l'historien la trouve au moyen âge latin.

Commençons à Grégoire, évêque de Tours (537/8-593/4). La Gaule sombre dans la nuit barbare; le voici qui s'afflige de l'état décadent de la culture : « Les cités de la Gaule laissent déchoir ou plutôt laissent périr la culture des lettres (...) Plusieurs en gémissaient souvent et disaient : « Malheur à notre temps, car l'étude des lettres périt parmi nous... ». Mais lui Grégoire, se charge d'écrire, pour que la postérité puisse savoir. Il sait qu'on lui reprochera de ne « pas distinguer les noms », de prendre « les masculins pour les féminins », de mal employer les prépositions. Et, il termine en s'adressant ainsi à ces critiques qu'il anticipe : « C'est pour vous que je travaille et, grâce à ma rusticité, vous pourrez exercer votre savoir ». Il sait qu'un jour on sera plus instruit que lui.

Et, c'est ce qui arriva. Alcuin (730-804), moine anglo-saxon vint en Gaule. Il vint, suivant ses propres paroles, « enivrer ses élèves du vieux vin des disciplines antiques ». On le voit demander à Charlemagne qu'on envoie chercher ses livres en Grande-Bretagne « afin que ce ne soit pas seulement dans le pays d'York mais en Touraine aussi que croissent les arbres du paradis avec leurs fruits... » Plus tard il dira : « Au matin, dans la fleur de mes études et de mon âge, j'ai semé en Grande-Bretagne; maintenant mon sang se glace, c'est presque le soir, je suis en France mais je ne cesse pas de semer ». Quatre-vingts ans plus tard (c. 885), un chro-

niqueur pourra écrire : « L'enseignement d'Alcuin fut si fructueux que les Gaulois ou Francs sont devenus les égaux des Anciens de Rome et d'Athènes ». Un abbé, Loup de Ferrières, vivant de 805 à 862, corrige un texte de Cicéron. Il le cite, il nous parle d'un certain Probus qui travaille pour admettre « dans la société des élus Cicéron et Virgile et tous les autres hommes à son sens les plus illustres, pour que le Seigneur n'ait pas répandu en vain son sang et n'ait pas perdu son temps en enfer... »

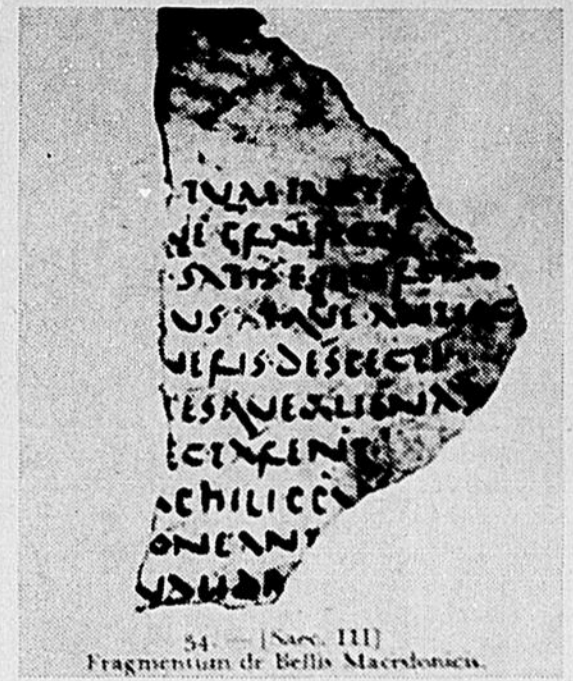
Voici le XII^e siècle : une Renaissance. Dans ce siècle, selon le mot de Gilson, Bernard Silvestre « ronsardise » et Hildebert de Lavardin « pétrarquise ». C'est aussi Bernard de Chartres, selon un témoin « la plus abondante source des belles-lettres en Gaule aux temps modernes... », qui prononce la comparaison fameuse, reprise par Newton : « Nous sommes des nains juchés sur des épaules de géants (les anciens). Nous voyons ainsi davantage et plus loin qu'eux, non parce que notre vue est plus aiguë ou notre taille plus haute, mais parce qu'ils nous portent en l'air et nous élèvent de toute leur hauteur gigantesque... »

Ces exemples nous révèlent l'existence et le progrès de la culture classique. En voici d'autres qui l'illustrent d'une tout autre manière.

Isidore, évêque de Séville (c. 559-636), défend aux chrétiens de lire les fictions des poètes; il dédaigne l'art de bien dire : « Toute la doctrine séculière, écrit-il, résonne de mots écumeux et enflée de la tumeur de son éloquence... » « Pour les plus simples il ne convient pas d'appliquer aux lettres le sard de l'art grammatical ».

Un contemporain de Loup de Ferrières, Ermenrich, moine de Fulda (mort en 874), ne prise guère les classiques :

Renonçons à Virgile, dit-il, comme à un menteur et laissons-le s'ensevelir avec Apollon et les Muses au fond du Styx. Qu'il y embrasse sa Proserpine et prête l'oreille à Orphée, adressant ses chants aux dieux infernaux pour recouvrer son Eurydice : des imaginations aussi vaines, que le Roi du ciel les maudisse ! Comment les appeler



54. — [Sæc. III] Fragmentum de Bellis Maccedonicis.

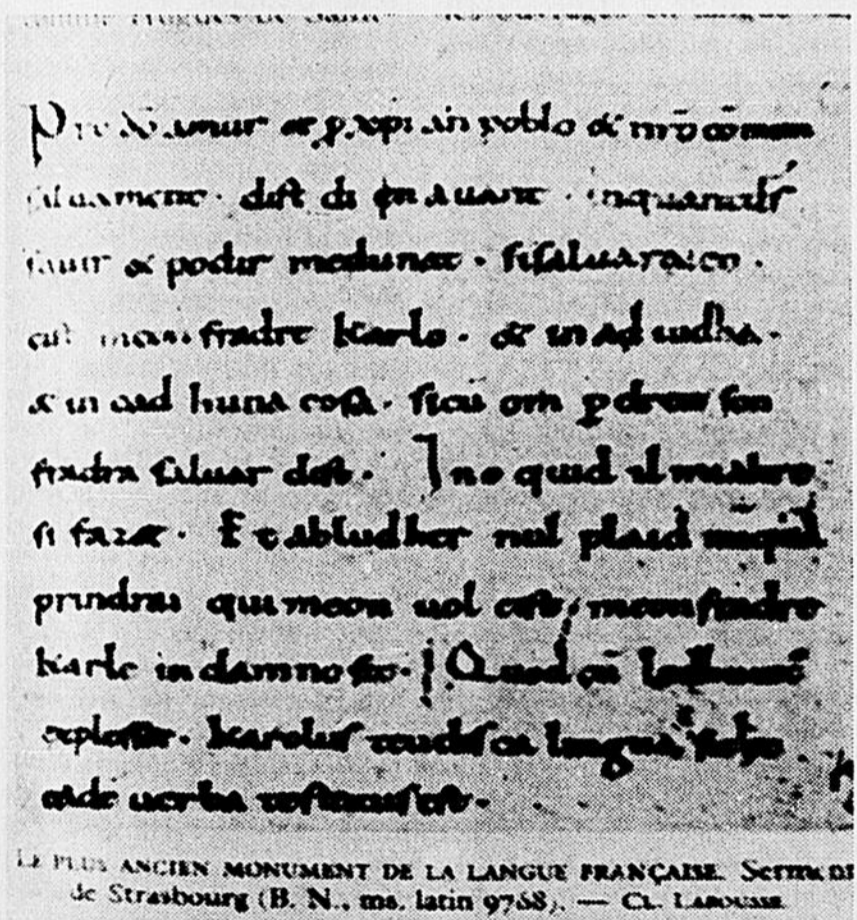
sinon les excréments que laissent tomber, Seigneur, les chevaux de votre char !

Nous sommes de nouveau au XII^e siècle. Voici ce que pense S. Bernard : « Pourquoi cherches-tu dans les livres ce qui est vivant (...) Crois-moi si tu trouveras plus dans les forêts que dans les livres. Les bois et les rochers t'enseigneront des choses qu'aucun maître ne te dira ».

A leur façon, ces exemples nous laissent voir l'existence d'une culture classique.

Je vous laisse le soin d'élaborer les conclusions déjà mentionnées et d'en tirer d'autres. Je m'en réserve une, qui dépend de plus de textes. Au moyen âge, il y eut, me semble-t-il, plus d'opposition que d'enthousiasme vis-à-vis la culture classique (littéraire). A un point tel qu'on peut parfois se demander comment elle a pu cheminer jusqu'au XVI^e siècle. La réponse est peut-être dans cette conclusion d'un Bénédictin espagnol : « Virgile et les autres poètes étaient l'enthousiasme des uns, le scandale des autres et l'occupation de tous ».

Claude SAVARY.



LE PLUS ANCIEN MONUMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE. Stele de Strasbourg (B. N., ms. latin 9788). — Cl. LAROUSSE

THÈSES

Dactylographie, polygraphie et correction de thèses et de tous autres travaux exigeant rigueur de style et de présentation.

SECRÉTARIATS UNIS

8515, boul. Saint-Laurent

DU. 7-2486

CIGARETTES
EXPORT
BOUT UNI
OU FILTRE



La pensée occidentale s'infiltrait aujourd'hui dans les divers foyers culturels du monde. En Extrême-Orient, les penseurs occidentaux font subir au Japon l'une des plus grandes transformations de l'histoire de sa vie philosophique. Ainsi qu'il a absorbé et assimilé les héritages du continent d'Asie, le Nippon, pourrait-on le dire sans exagération, se dépêche d'intégrer les idées venant d'Occident pour s'installer à l'intérieur de l'âme orientale.

serl; rien n'empêche qu'il existe des cartésiens à Kyoto ou des kantien à Hiroshima. On est enchanté de traduire, et d'étudier de plus en plus Platon, Aristote et les autres, jusqu'à Heidegger, Sartre ou Russell. Si dans une telle situation est éveillé l'intérêt à la pensée au moyen âge, ce ne serait même pas étonnant.

Comme s'il désirait présenter le bilan de ses trésors, le moyen âge invite à exploiter ses immenses richesses, longtemps cachées

l'Antiquité et sur les temps modernes — exigences du milieu humaniste non chrétien ou plutôt, si l'on veut, païen. Notons bien que l'Université de Kyoto est une université d'État.

Dans les milieux universitaires, l'étude de l'histoire doctrinale du moyen âge est indépendante de toute préoccupation plus ou moins apollogétique, inhérente en ce domaine. L'intérêt majeur réside plutôt dans une mise en relief de l'apport philosophique du moyen âge — apport envisagé dans le contexte de toute l'histoire de la pensée occidentale; on n'ignore certes pas que la spéculation au moyen âge se révèle essentiellement chrétienne ou mieux encore catholique; mais elle s'est faite aussi à l'époque qui se situe entre l'Antiquité dont elle a absorbé et intégré les héritages, et les temps modernes auxquels elle a transmis ses biens.

Qu'on dise que la pensée médiévale soit une pensée chrétienne, ce qui serait bien compréhensible, cela ne la rendra pas plus intéressante, pour autant, que lorsqu'il s'agit de tel ou tel des modernes dont la pensée n'eût pas été ce qu'elle fut s'ils n'avaient subi l'inspiration du christianisme — de Hegel, par exemple. Dans un milieu non-chrétien comme celui du Japon, cette qualification serait peut-être trompeuse même, puisqu'elle pourrait empê-

cher une recherche de la diversité d'esprits et de la manière de procéder dont sont posés et tracés les problèmes vraiment philosophiques — ce qui serait sans doute plus important que d'exposer des thèses qui forment système en ce qui concerne les études historiques de la pensée. Quoi qu'il en soit, on étudiera la pensée, qualifiée de *médiévale*; on en sera bien conscient en essayant de faire ressortir son apport, qui est d'ailleurs une permanente actualité — La question de l'évangélisation serait ailleurs — peut-être dans ce petit paradoxe: moins on sera *chrétien* dans l'étude, plus on le sera dans l'esprit.

Le milieu culturel du pays permettrait d'aller plus loin: la confrontation des idées; on s'étonnera en effet de retrouver en Asie orientale et en Occident des idées fort analogues. *L'Oupanichad*, par exemple, enseigne la présence divine à l'essence de l'univers et de l'homme — essence qui n'est qu'une pensée de l'Absolu; on reconnaîtra là un Eckhart ou un Plotin, celui-ci qui se retrouvera par ailleurs jusqu'à la lettre dans le *Tao-tô-king*, canon taoïste. Rien d'étonnant dès lors s'il existe un zéniste qui rejoindrait un Ps. Dénys ou un S. Bernard.

Akio KUSAKA

— Institut d'études médiévales (Boursier du Conseil des Arts)

Un Institut International ?

Il s'agit de l'Institut d'Etudes Médiévales de Montréal (depuis 1942). Evidemment, il n'est pas unique au monde, puisqu'il existe des centres d'études médiévales dans plusieurs grandes universités européennes et même en Amérique.

Ce qui est à remarquer pour l'Institut de Montréal, c'est d'abord le caractère universel que visent les études qu'on y poursuit. Il ne faut pas se laisser tromper par les mots, puisqu'on n'y étudie pas seulement les 10 siècles du moyen âge (500-1500), mais aussi l'antiquité grecque et romaine, et même, depuis quelques mois, la Renaissance. Sans oublier le Monde Arabe et bientôt le monde byzantin. Mais le tout en fonction de la compréhension d'une période.

Centre de recherches avant tout, il était donc inévitable que cet Institut devienne en un sens international, autant par son orientation académique que par le recrutement de ses professeurs et de ses étudiants. Par exemple, pour étudier le monde grec, on aura recours à M. Raymond KLIBANSKY (maître ès arts, Oxford, docteur en philosophie: Heidelberg, Hon. Fellow du Warburg Institute de l'Université de Londres), au R.P. Mathieu de DURAND o.p. (lecteur en théologie: Saint-Maximin, licencié ès lettres: Montpellier et Ph D de l'Université d'Oxford), à M. Henri-Irénée MARROU, agrégé d'histoire et docteur ès lettres: (Université de France, président de l'Institut scientifique Franco-Canadien) qui viennent rejoindre les cours donnés par M. Vienney DECARIE (docteur en philosophie des Universités de Paris et de Montréal) et le R.P. Albert M. LANDRY, O.P. (docteur en philosophie: Montréal, directeur de l'Institut). L'antiquité romaine est étudiée d'un point de vue juridique avec le R.P. Paul PILON, O.P. (licencié en droit canon: Laval, lecteur en théologie: Ottawa) et elle est également matière des différentes disciplines de l'histoire. Et pour présenter le monde arabe, on avait invité le professeur Marcel ANAWATI, O.P. du Caire.

Pour l'étude du Moyen Age proprement dit, des cours réguliers sont assurés, par exemple:

en théologie: par les T.R.P. Louis B. GEIGER, O.P. (maître en théologie: Rome, docteur en philosophie: Institut catholique de Paris), Louis M. REGIS, (maître en théologie: Rome, docteur en philosophie: Montréal), Camille BERUBE, O.F.M. (docteur en philosophie: Rome)

en philosophie: par H. Paul VIGNAUX (agrégé de philosophie: Université de France, directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études: Sorbonne), le chanoine Philippe DELHAYE (docteur en philosophie: Louvain, docteur en

théologie: Lille), le R.P. Vincent HARVEY, O.P. (docteur en théologie: Ottawa, licencié en philosophie: Montréal).

en histoire: par le T.R.P. Adrien BRUNET, (maître en théologie: Rome, docteur en écriture sainte: Rome), le R.P. Antonin PAPILLON (docteur en théologie: Rome) M. Charles MURIN (docteur en droit: (1) et le R.P. Benoît LACROIX, O.P. (docteur ès sciences médiévales: Toronto).

en littérature: M. Jacques BRAULT (maître ès arts en sciences médiévales: Montréal, élève titulaire de l'École pratique des Hautes-Études: Sorbonne).

en paléographie: le R.P. Raymond M. GIGUERE, O.P. (docteur en philosophie: Montréal, bachelier en bibliothéconomie: Montréal, bibliothécaire de l'Institut d'Etudes médiévales).

en histoire des Institutions: H. SUTTO (docteur de l'Université de Poitiers) à qui le soin de vérifier le lien qui existe entre le Moyen Age et la Renaissance vient d'être confié.

en méthodologie, le R.P. Benoît LACROIX, O.P.

Rappelons également les cours et conférences donnés par d'éminentes professeurs étrangers.

Des études aussi austères et un ensemble de professeurs tels que ceux qui sont groupés par l'Institut d'Etudes Médiévales de Montréal ne peuvent qu'attirer un nombre restreint d'étudiants. L'intéressant à noter est, une fois de plus, leur pays d'origine et leurs options religieuses. En fait, nous pourrions presque dire que l'Institut de Montréal est un milieu inter-confessionnel idéal. Par exemple, on verra ensemble, catholiques et protestants, et même des clers suivre, sans la moindre gêne les cours de littérature juive du Rabbin Chain N. DENBURG (docteur en philosophie: Montréal). L'Institut d'Etudes Médiévales de Montréal compte déjà parmi ses anciens des juifs, orthodoxes, protestants, etc.

Les étudiants eux-mêmes viennent de partout, puisque des anciens de l'Institut d'Etudes médiévales de Montréal sont nés en Roumanie, Autriche, Hollande, Mexique, Ukraine, Haïti, Japon, Chili, Colombie, Belgique, Tchéco-slovaquie, Pologne, États-Unis, etc. Actuellement, année 1962-63, des 25 étudiants inscrits à l'I.E.M. de M., tel est de Kyoto (Japon), boursier de son pays auprès du Conseil des Arts, tel autre est né à Dantzig ou en Autriche, etc.

Voilà qui explique un peu la vie à la fois secrète et universelle de l'Institut d'Etudes médiévales de l'Université de Montréal.

Thérèse BIENVENU

(1) Bratislava, Ph D: Montréal.

Un sympathique auditeur de l'Institut Médiéval me demande un article pour une livraison spéciale consacrée à la philosophie, et, pour m'allécher, me remet le dernier numéro de « Quartier Latin ». Tandis que nous parlons, je parcourus des yeux les colonnes et j'accroche un titre : « La torture au moyen âge ». C'en est fait, j'accepte. Il n'est rien de plus curieux, de plus agaçant aussi, il faut bien le dire, pour un médiéviste que de voir transformer l'époque qu'il étudie en une sorte de musée des horreurs.

L'auteur de l'article (Jean Laurac : nom d'emprunt précis-t-il, 21 février 1963) a d'ailleurs l'élégance de le reconnaître : « Le terme Moyen Age n'est

mal d'agressivité. Aujourd'hui que les problèmes de la « *faim dans le monde* » et de « *l'Eglise pauvre* » sont au premier plan de l'actualité, on voit la mesquinerie du procédé. On serait bien tenté de reprendre le « *ne sutor ultra crepidam* » et de souligner les étranges similitudes entre le moyen âge et notre époque.

C'est que, de part et d'autre, on sent la sève monter et chercher la route qu'elle suivra. Alors comme aujourd'hui, on doit noter l'existence d'une immense bonne volonté, du désir de « *faire du neuf et du raisonnable* » sans pourtant abandonner les richesses de la tradition, de faire rendre à l'homme toutes ses virtualités

Modernité du moyen âge

pas ici employé dans son acception historique générale. Il ne s'agit pas de dates mais bien plutôt d'un état d'esprit. D'un état d'esprit particulièrement retardataire ». En cela, l'auteur se fait l'écho d'un vocabulaire plus commun que fondé. Le moyen âge a été vilipendé par les hommes de la Renaissance. Il suffit de songer aux grasses plaisanteries de Rabelais. Ensuite l'Encyclopédie des Philosophes a pris le relais.

Pourquoi ? Chez les auteurs de la Renaissance le sens du procédé est clair. Ils veulent mettre en valeur la littérature grecque, notamment Platon, et tourner le dos à l'occanisme dont le formalisme les écoeure. Alors ils critiquent tout ce qui les a précédés. La preuve qu'ils n'en veulent pas aux véritables valeurs médiévales c'est qu'ils reviennent à la Bible comme au XIII^e siècle et qu'à la suite de leur action, les oeuvres de St-Thomas remplacent celles de Pierre Lombard dans les écoles de théologie. L'attitude des Encyclopédistes procède, elle, d'une toute autre mentalité. Elle est d'abord anti-chrétienne et veut instaurer un système de penser et de vivre qui ne doit rien à la foi. Mais il était dangereux de s'attaquer à la foi, la « *justice du Roy* » ne badinait pas à ce sujet. Par contre, elle n'y voyait goutte quand on vilipendait le moyen âge. C'est donc celui-ci que l'on brocarde en comptant bien atteindre le christianisme par ricochet. Les « *philosophes* », par exemple, ont fait leur bête noire, ou une de leurs bêtes noires, de la pauvreté. Ils prennent le parti du luxe des nobles — c'est très démocratique, notons-le en passant. Pour discréditer la pauvreté du Seigneur et l'idéal franciscain, on ressort de derrière les fagots une vague histoire de dispute autour de la forme des sandales qui échauffa quelques moines en

poussées à leur paroxysme par la grâce du Rédempteur.

Est-il besoin de dire cela dans les colonnes du « Quartier Latin » ? Car enfin si l'on a donné ce titre au journal des étudiants de l'Université de Montréal c'est par désir de se rattacher, par le souvenir, au Quartier Latin du moyen âge. C'est au XII^e siècle que les étudiants parisiens se sont groupés par prédilection sur la rive gauche juste au-delà de la Seine et de la Cité. Ils parlaient la langue scientifique de l'époque, c'est-à-dire le latin, par opposition aux bourgeois et aux marchands qui usaient de la langue romane, ancêtre du français. Au temps d'Abélard, ils étaient déjà 5 à 6000 à côté d'une ville de 25,000 âmes. C'est la première fois dans l'histoire qu'apparaissait une pareille concentration de maîtres et d'étudiants. Leur but, comme le nôtre, était de rechercher la vérité en tous les domaines. S. Thomas et S. Bonaventure illustraient les chaires théologiques au XIII^e siècle et ouvraient la science sacrée à l'influence des philosophes en vogue, Aristote et Averroès. Quelle audace quand on songe qu'il s'agit d'un païen méprisé par les Pères de l'Eglise et d'un musulman mort récemment dans la méfiance de ses coreligionnaires ! Comment a-t-on pu essayer de faire de ces maîtres, notamment de S. Thomas, le type même du conservatisme et du négativisme intellectuels ? A côté d'eux, Roger Baron, Robert Grosseteste, S. Albert préludent aux recherches scientifiques qu'un Léonard de Vinci établira définitivement dans l'axe de l'expérimentation. Alain de Lille prélude à Dante qui est lui aussi un médiéval par l'époque et par les idées : à l'heure actuelle c'est encore sur l'étude de celui-ci que repose pour une bonne part la forma-

LES ÉTUDES MÉDIÉVALES À TORONTO

Monsieur le professeur Etienne Gilson débutait en février une série de conférences à l'Institut d'Etudes Médiévales de Toronto sur un sujet que la somme des différentes approches ne saurait jamais épuiser : *l'Art et le Beau* (poïétique et méta-poïétique). La présence de monsieur Gilson ravive toutes les ardeurs : son retour annuel semble redonner à l'Institut une partie de son âme.

Dès 1929, l'intérêt pour la philosophie médiévale avait réuni quelques membres de la faculté de Philosophie du Collège Saint-Michel de Toronto. A la suite d'une enquête, monsieur Gilson, constatant le nombre imposant de travaux, d'études et de recherches sur la philosophie et l'histoire de la pensée chrétienne, conseilla l'organisation d'un centre d'études pour la philosophie, l'histoire et la culture du Moyen-Age. Ainsi allait naître l'Institut d'Etudes Médiévales de Toronto auquel l'Eglise accordait un statut canonique en 1939.

Le but de l'Institut Pontifical d'Etudes Médiévales est d'atteindre, par l'étude appliquée

des sources et des documents, une meilleure compréhension des nombreuses phases et des différents visages de la culture du Moyen-Age. Le programme d'études est donc dirigé vers une interprétation savante et même érudite de l'histoire et de l'esprit de la vie et de la pensée médiévales.

La civilisation du Moyen-Age fut si fortement pénétrée des idéaux chrétiens qu'il est impossible de dissocier son histoire de celle de la vie et de la pensée chrétiennes. La plus adéquate approche d'une pensée philosophique pénétrée de théologie, d'un art répondant à des motifs religieux, d'une loi réglant les cours civiles et ecclésiastiques, semble résider dans une enquête historique dont le rôle est de ressusciter les cadres d'une suite de faits ; la condition, cependant, est de dépasser la simple suite des faits pour y découvrir un enchaînement interne.

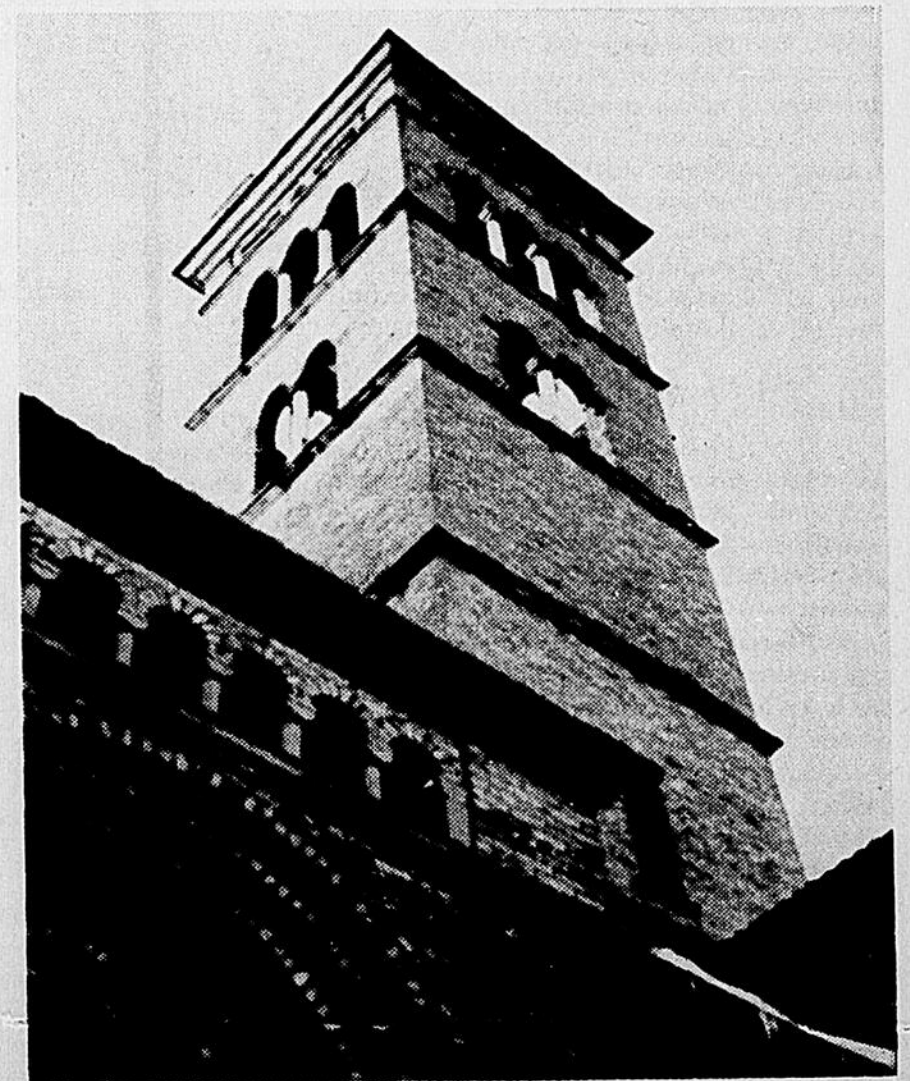
L'interprétation n'étant qu'une seconde étape. l'Institut est fortement préoccupé de donner à ses étudiants une préparation de base rigoureuse. Une connaissance historique touchant les multiples aspects du Moyen-Age

assurera ainsi une meilleure compréhension d'un sujet particulier se détachant du fond plus complexe de la culture. Les études sont orientées en vue de pourvoir à la formation historique générale des étudiants et à leur spécialisation soit en théologie, philosophie, histoire, droit, littérature latine ou littérature vernaculaire. Au programme régulier des cours et des séminaires, s'ajoutent les conférences des professeurs invitées par l'Institut. Ces conférences ont pour but de favoriser le contact des étudiants avec les spécialistes et les maîtres de la pensée du Moyen-Age.

Le caractère très nouveau de l'Institut Pontifical d'Etudes Médiévales de Toronto lui a valu une renommée internationale. Professeurs ou étudiants, érudits ou fervents du Moyen-Age voient surgir, plus vivant, un millénaire encore présent dans ses vestiges et dans la culture moderne porteuse du poids de l'histoire ; l'Institut de Toronto a le mérite et la gloire de croire en leur travail et de nourrir leur ardeur.

Adèle CHENI

style roman



ST. ANDREW'S

UNITED

CHURCH

COTE

ST-ANTOINE

(Suite à la page 18)

Nos publications

Collection « Publications de l'Institut d'Études Médiévales de Montréal »
co-éditeurs : Vrin, Paris;
Institut d'études médiévales, Montréal

- (1) I. ETUDES D'HISTOIRE LITTÉRAIRE ET DOCTRINALE DU XIII^e SIECLE, 1932.
Première série, 200 pages, 4 hors-texte. — **M.-D. Chenu**. Maîtres et bacheliers de l'Université de Paris vers 1240. Description du manuscrit Paris, Bibl. Nat. lat. 15652. **Th. Charland**, Les auteurs d'« Artes praedicatorum » au XIII^e siècle. — **L. Lachance**, mot « ratio » au moyen âge. Autour d'un texte de Maître Ferrier de Catalogne (1275). — **J.-M. Parent**, La notion de dogme au XIII^e siècle. — **G. Albert**, **J.-M. Parent**, **A. Guillemette**, La légende des trois mariages de Sainte-Anne. Un texte nouveau. — **G. et J. de Jocas**, Le livre d'heures de la famille de Jocas.
- (2) II. ETUDES D'HISTOIRE LITTÉRAIRE ET DOCTRINALE DU XIII^e SIECLE, 1932.
Deuxième série, 210 pages. — **E. Longpré**, Gauthier de Bruges. — **R. Martineau**, La Summa de divinis officiis de Guillaume d'Auxerre. — **P. Peghaire**, La notion dionysienne du Bien selon les commentaires de S. Albert-le-Grand. — **F. Drouin**, Le libre arbitre dans l'organisme psychologique selon S. Albert-le-Grand. — **M. Bergeron**, La structure du concept de personne : histoire de la définition de Boèce. — **M.-D. Chenu**, La psychologie de la foi dans la théologie du XIII^e siècle. — **L. Taché**, Chorcévèques et abbés.
- (3) III. **Paré (G.)**, **Brunet (A.)**, **Tremblay (P.)**. — La Renaissance du XII^e siècle. Les écoles et l'enseignement, 324 pages, 1933.
- (4) IV. **Desmarais (M.-M.)**. — Saint Albert-le-Grand, docteur de la médiation mariale. 172 pages, 1935.
- (5) V. **Regis (L.-M.)**. — L'opinion selon Aristote, 282 pages, 1935.
- (6) VI. **Peghaire (J.)**. — « Intellectus » et « Ratio » selon saint Thomas d'Aquin, 318 pages, 1936.
- (7) VII. **Charland (Th.-M.)**. — Artes Praedicatorum. Contribution à l'histoire de la rhétorique au moyen âge, 422 pages, avec reproductions hors-texte, 1936.
- (8) VIII. **Parent (J.-M.)**, o.p. — La doctrine de la création dans l'École de Chartres. Etudes et textes, 224 pages, 1938.
- (9) IX. **Ethier (A.-M.)**. — Le « De Trinitate » de Richard de Saint Victor, 128 pages, 1939.
- (10) X. **Paré (G.)**. — Le Roman de la rose et la scolastique courtoise, 216 pages, 1941.
- (11) XI. **Chenu (M.-D.)**, o.p. — Introduction à l'Étude de saint Thomas d'Aquin, 306 pages, 1950, 2^e tirage, 1954.
- (12) XII. **Raynaud de Lage (G.)**. — Alain de Lille, Poète du XII^e siècle, 192 pages, 1951.

Le moyen âge, ce millénaire tant décrié depuis la Renaissance, fait aujourd'hui l'objet de jugements plus sains grâce aux enquêtes que la science dans toutes ses ramifications lui a consacrées. Le temps est passé des jugements sommaires, simplistes, faisant de lui, à tous les points de vue, une période de fer et d'obscurantisme. On se rend compte qu'aucun âge, aucun siècle, aucune civilisation, aucune culture, ne peut avoir le monopole de la lumière ou des ténèbres, que seule la connaissance des faits, replongés dans tous leurs contextes, a quelque chance de faire apprécier avec justesse les époques, les institutions, les hommes et leurs idées. C'est à cette conclusion qu'en arrivent les vrais scientifiques pour qui, d'une part, le préjugé, le parti pris, l'apriori sont des vices de l'esprit et le fait de primaires, pour qui, d'autre part, c'est la vérité des faits et de l'esprit qui commande toute la recherche et ses conclusions. C'est, à la vérité, l'attitude du vrai chercheur qui ne se mêlera jamais de juger ce qu'il ne connaît pas, et qui reste toujours ouvert, en communion de sympathie avec les personnes et les choses.

Les études médiévales :

TOUR D'HORIZON

Champs d'intérêt et de spécialisation

C'est dans tous les domaines et dans une bonne partie des régions du globe terrestre — l'intérêt de l'homme pour l'homme et son monde ne connaît pas de frontières temporelles et géographiques — que l'effort de connaissance du moyen âge s'est développé et n'a cessé de s'accroître.

Dans le but « de procurer au lecteur... le moyen de connaître les médiévistes européens actuellement au travail, leurs champs principaux d'étude, leurs fonctions, les revues ou instituts qu'ils dirigent et leur adress... », le Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale de l'Université de Poitiers publiait en 1960 un *Répertoire des médiévistes européens* couvrant les années 1954-1960. Poursuivant un but analogue, M. S. Harrison Thompson éditait en 1960 également à l'Université du Colorado, le vingt-cinquième bulletin de *Progress of Medieval and Renaissance Studies in the United States and Canada* couvrant les années 1957-60. Encore qu'incomplets — les éditeurs dans les 2 cas ont tenu eux-mêmes à le dire et le spécialiste en découvrira vite les lacunes —, *Répertoire* et *Bulletin* contiennent les noms de spécialistes, avec leur champ d'intérêt et leurs lieux d'attache, qui se sont livrés, au cours des années mentionnées, à des recherches ayant abouti à des publications livrées au monde savant en éditions de textes, monographies ou articles de revue. Littérature abondante dont on ne peut guère ici faire voir la variété que par un regard sur les domaines mêmes qui ont fait l'objet de ces publications.

Ce sont, peut-on dire, toutes les sciences et les disciplines qui, appliquant chacune ses méthodes et techniques, ont poussé leurs recherches et enquêtes sur l'homme du moyen âge et son monde. En veut-on la nomenclature ? Voici celles que nos deux sources signalent :
antrophonymie, archéologie, archivéconomie, bibliographie, cartographie, codicologie, critique historique et textuelle, cryptographie, démographie historique, dialectologie, diplomatique, éditions de textes, épigraphie, ethnographie, étymologie, fouilles, généalogie, géographie historique, hagiographie, héraldique, histoire, historiographie, hymnologie, iconographie, lexicographie, linguistique, musicologie, numismatique, onomastique, paléographie, philologie, philosophie, phonétique, sigillographie, sociologie, stylistique, théologie, topographie, toponymie.

Grâce à ces disciplines et techniques, qui ont d'ailleurs fourni matière à étude en elles-mêmes, la quasi-totalité des aspects relatifs au moyen âge a été soumise à l'examen dans telle ou telle enquête, par tel ou tel chercheur, sur tel ou tel point. Enquêtes menées sur :

- l'Orient et l'Occident chrétien, juif, latin, musulman ;
- l'histoire politique médiévale des pays qui se distribuent aujourd'hui la carte de l'Europe (le *Répertoire* en recense vingt-et-un) ;
- l'histoire politique des régions médiévales (une soixantaine) ;
- l'histoire des villes dans leurs origines médiévales ou dans leur rôle au moyen âge (une trentaine) ;
- la géographie de ces pays, régions, villes ;

- l'histoire par siècles (Ve au XVe) ou par groupements (carolingiens, mérovingiens, etc.) ;
- les nations et groupements humains : anglo-saxons, celtes, slaves, etc. ;
- les personnes : papes, rois, seigneurs, penseurs, littérateurs, troubadours, saints, etc. ;
- les civilisations et cultures chrétiennes, extrême-orientale, musulmane, hébraïque ; l'éducation ; l'enseignement ; l'humanisme ;
- la vie privée, le folklore, l'habitat, le costume, les hôpitaux, la fauconnerie ;
- les invasions, croisades, mouvements populaires, expéditions et découvertes, sagas ;
- la religion médiévale : religions chrétienne, juive, musulmane ; Eglises d'Orient et d'Occident ; liturgie, culte chrétien, hymnologie, chant grégorien, dévotions, piété populaire, pèlerinages ; spiritualité, ascèse, mystique (chrétienne et musulmane) ; doctrines et pensée religieuses

(Bible, Coran, catéchèse, dogme, morale, Christologie, corps mystique, mariologie, patristique, sermons) ; hérésies des Bogomiles et des Cathares ; curie romaine, synodes, paroisses ; Ordres des Bénédictins, Cisterciens, Clunisiens, Dominicains, Ermites de saint Augustin, Franciscains, Grand-montains, Prémontrés ;

— les institutions : Eglise, Etat, féodalité, monachisme, chevalerie y compris l'Ordre teutonique et les chevaliers de Malte, corporations, universités, écoles, villes (urbanisme), villages, servage, esclavage, inquisition, paix de Dieu ;

— les sciences : alchimie (lunisme), astronomie, chimie, mathématiques, pharmacie, médecine, anatomie ;

— le droit : civil, canonique, coutumier, musulman, privé, public, romain ; les hommes de loi et la classe de robe ;

— les langues : le *Répertoire* en dénombre vingt-neuf depuis l'allemand jusqu'au slave, en passant par l'arménien, le celtique, l'éthiopien, le picard, le sémitique, etc. ;

— la production littéraire selon ses domaines et ses formes : actes privés, allégorie, ballades, cartulaires, chartes, chansons de geste, chroniques, commentaires, correctoires, cycles d'Arthur et de Tristan, drames, épopée, florilèges, glossaires, poésie, poésie lyrique, registres, romans, traductions ;

— l'économie : agriculture, viticulture, commerce (ports, fleuves et rivières), prix, monnaies, poids et mesures, tissus, artisanat ;

— l'esthétique, l'art et les arts : architecture (préromane, romane, gothique : structures numériques), sculpture (y compris la sculpture sur bois et les porches d'Eglise), peinture (y compris la peinture murale et les polyptiques), art de la guerre (armes, armures), art du métal, arts du décor (céramique, émaux, médailles, ivoires, vitraux, enluminures) ;

— les idées et doctrines politiques (Idées d'Etat, d'Empire, le Saint-Empire Romain) ;

— les idées et doctrines philosophiques : courants aristotélicien, augustinien, averroïste, avicennien, juif, platonicien et néoplatonicien, scolastique, scotiste, thomiste ; disciplines de la grammaire (syntaxe), dialectique, logique, métaphysique, philosophie de la nature, psychologie (y compris des études sur l'émotivité, la sensibilité, voire intérêt pour les aliénés), théodicée ; vocabulaire philosophique ;

— l'écriture et le livre : manuscrits (français, grecs latins ; catalogues), diplômes, papyrus ; incunables ; reliure ; bibliothèques.

Listes impressionnantes malgré leur caractère incomplet et donnant une idée de la poussée de travail et du mouvement imprimé par les chercheurs et les spécialistes aux études médiévales.

Spécialistes et milieux

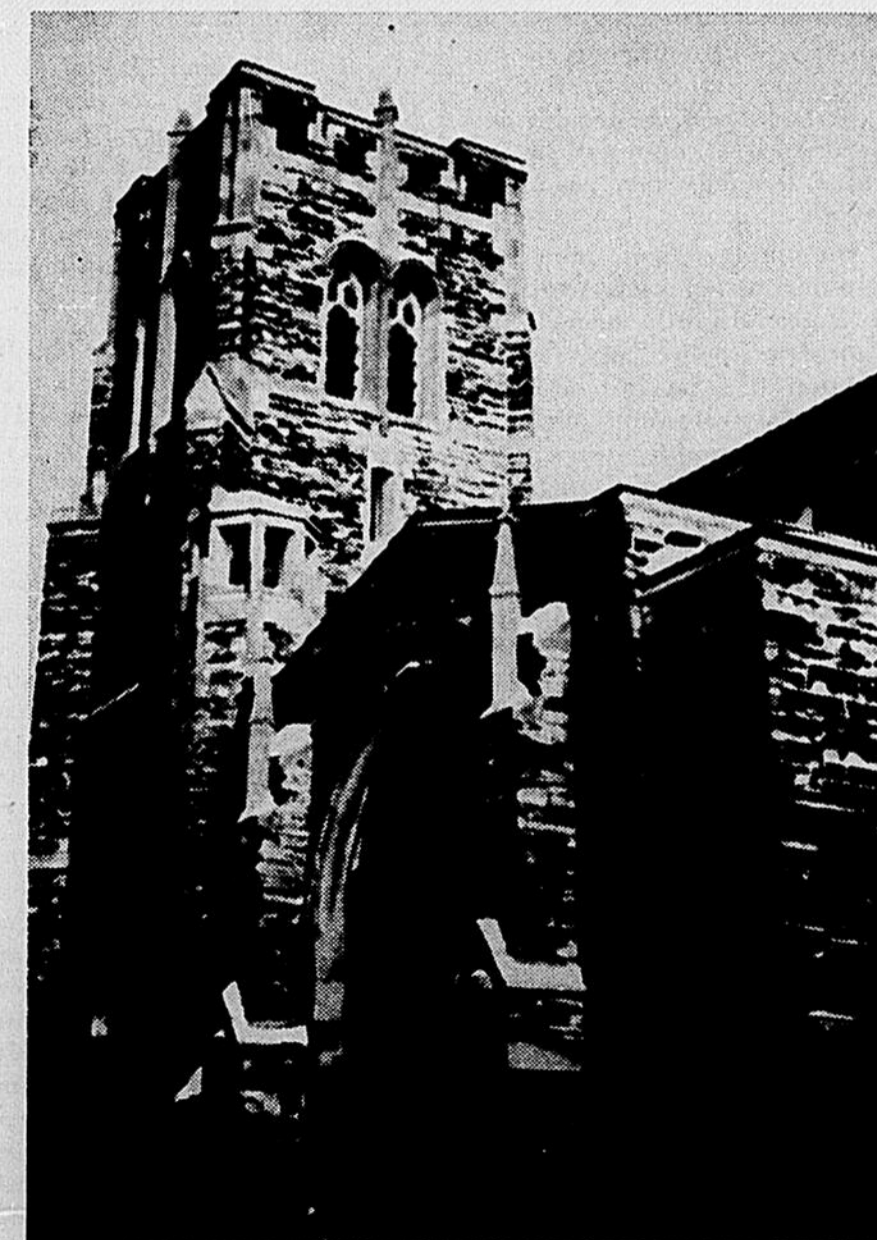
Ces chercheurs, c'est partout qu'ils travaillent, en Europe et en Amérique spécialement, mais sans que ne soient exclues l'Afrique et l'Asie, puisqu'on relève, pour l'Afrique, des noms de personnes et de centres en Algérie, au Congo, en Egypte, au Ghana, au Mali, en Tunisie, et pour l'Asie, au Cambodge, en Irak, au Liban, en Syrie, voire au Japon (où le gouverne-

ment lui-même subventionne des éditions de textes avec octroi spécial pour l'édition en langue japonaise des œuvres de saint Thomas d'Aquin). Ce sont 1662 noms qui apparaissent au Répertoire de Poitiers, 835 à celui de Colorado : des directeurs et conservateurs d'archives, de bibliothèques, de musées aux plans national, régional, départemental, urbain ; des directeurs, maîtres de recherches et directeurs d'études dans des centres, instituts, écoles d'études supérieures ; des présidents et membres d'académies savantes ; des directeurs, secrétaires, collaborateurs de revues, collections, encyclopédies ; des recteurs d'universités, ambassadeurs, médecins, juges ; des professeurs émérites, réguliers, assistants, chargés de cours dans les universités, collèges, lycées, scolasticats.

Travaillant isolément ou en groupes, ils appliquent les méthodes et les techniques de leurs sciences respectives selon leur spécialisation et selon les possibilités que leur fournit leur milieu de travail. L'Europe, le Proche-Orient et l'Afrique du Nord sont sans doute les terres d'élection du médiévisme et, à toutes fins pratiques, certains domaines ne peu-

vent être étudiés qu'en ces régions, par exemple, l'archéologie et l'architecture médiévale, pour ne mentionner que ces deux champs d'enquête. Mais grâce au perfectionnement progressif de l'instrumentation scientifique (les ressources de la photo-reproduction avec constitution de filmothèques et de photothèques rendent en particulier des services inestimables), les barrières n'existent plus dans une foule de domaines, et le chercheur de l'Amérique ou de l'Asie peut, aujourd'hui, entreprendre et publier des études de première valeur, voire des éditions critiques, travaux auxquels il n'aurait pas songé pouvoir se livrer il y a 50 ou même 25 ans. La constatation est d'importance et explique partiellement l'émergence des nouveaux centres de travail aussi bien que des nouveaux chercheurs, tant en Amérique qu'en Europe. Des vingt-sept pays que mentionnent nos deux sources et au sein desquelles on fait de la recherche et on publie sur le moyen âge, dix-sept y compris le Canada et les Etats-Unis

(Suite à la page 17)



STYLE GOTHIQUE

Nos publications

- (13) XIII. **Vanier (P.)**, S. J. — Théologie trinitaire chez saint Thomas d'Aquin. Evolution du concept d'action rationnelle, 156 pages, 1953.
- (14) XIV. **Giguère (R.-M.)**, o.p. — Jean de Sècheville : De Principiis naturae. Texte critique avec introduction et tables, 230 pages, 1956.
- (15) XV. **Demant (Th.)**, o.p. — Le traitement scientifique de la morale chrétienne selon saint Augustin, 136 pages, 1957.
- (16) XVI. **Décarie (V.)**. — L'objet de la métaphysique selon Aristote, XXX et 198 pages, 1961.
- (17) XVII. ETUDES D'HISTOIRE LITTÉRAIRE ET DOCTRINALE, 324 pages, 1962.
Th. A. Audet, Approches historiques de la Summa theologiae. — **G. Daoust**, Raison et autorité chez le jeune Augustin. — **L.-B. Geiger**, La vie, acte essentiel de l'âme — l'esse, acte de l'essence d'après Albert-le-Grand. — **L. Gleiman**, Some Remarks on the Origin of the Treuga Dei. — **L. Lachance**, Note sur l'être. — **L. Martinelli**, Thomisme et valeurs. — **C. Murin**, Recherches sur la nature de l'être moral dans l'œuvre de saint Thomas d'Aquin. — **J. Szoverffy**, Alain de Lille et la tradition tchèque. Notes d'hymnologie médiévale. — **P. Vignaux**, L'être comme perfection selon François de Mayronnes.

Collection « Conférences Albert-le-Grand »

- Co-éditeurs : Vrin, Paris;
Institut d'études médiévales, Montréal
- (18) **Gilson (Et.)**, de l'Académie Française. 1947. Philosophie et Incarnation selon saint Augustin. Relié pleine toile, 56 pages.
 - (19) **Vignaux (P.)**, 1948. Nominalisme au XVe siècle. Relié pleine toile, 100 pages.
 - (20) **Regis (L.-M.)**, o.p. 1949. L'Odyssée de la Métaphysique. Broché de 96 pages.
 - (21) **Marrou (H.-L.)**, 1950. L'Am-bivalence du temps de l'histoire chez saint Augustin. Broché de 86 pages.
 - (22) **Demant (Th.)**, o.p. 1951. Aux origines de la théologie morale. Broché de 116 pages.
 - (23) **Geiger (L.-B.)**, o.p. 1952. Le Problème de l'Amour chez saint Thomas d'Aquin. Broché de 134 pages, 2 tirages.
 - (24) **Salman (D.)**, o.p. 1954. La Place de la Philosophie dans l'Université Idéale. Broché de 70 pages.
 - (25) **Gandillac (M. de)**, professeur à la Sorbonne. 1955. Valeur du temps dans la pédagogie spirituelle de Jean Tauler. Broché de 100 pages.
 - (26) **Spicq (C.)**, o.p. 1959. Ce que Jésus doit à sa mère selon la théologie biblique et d'après les théologiens médiévaux. Broché de 56 pages.
 - (27) **Delhaye (Ph.)**, 1960. Pierre Lombard : sa vie, ses œuvres, sa morale. Broché de 112 pages.
 - (28) **Audet (J.-P.)**, 1961. Admiration religieuse et désir de savoir. Réflexions sur la condition du théologien. Broché de 72 pages.



Le Quartier Latin

PORT PAYE A MONTREAL

Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTREAL, 19 MARS 1963

VOLUME XLV — NUMERO 45



Des consommations suivirent

A la lecture des procès-verbaux suivit à l'ordre du jour la période des questions. J.-Bernard Landry déclara que l'U.G.E.Q., fondée lors de la journée Syndicale admettrait sans discrimination aucune les étudiants québécois des universités McGill et Sir Georges Williams dès qu'ils voudront y adhérer. Il y a toutefois une réserve, ils devront attendre le parachèvement de la constitution. La même procédure pourra s'appliquer à l'endroit des étudiants des collèges classiques ajouta-t-il pour terminer.

Au dire de Michel Gouault, vice-président extérieur, la coopérative d'achats sera bientôt réalité. Dès septembre prochain, elle commencera à fonctionner.

M. Lussier, frère de vous savez qui, va bientôt en prendre pour son rhume. En effet, on négocie en ce moment les prix de vente des machines distributrices et à la date la plus opportune financièrement au cours de l'été, l'A.G.E.U.M. en prendra possession. Le président nous communique ensuite que l'exécutif se rendra dès lundi prochain au bureau du premier ministre de la province, pour discuter avec lui de l'incorporation de l'A.G.E.U.M. Certaines difficultés furent semblent-ils soulevées par Me Louis-Joseph Pigeon, conseiller juridique du gouvernement.

A l'item 3, on demanda à l'Assemblée d'adopter certaines recommandations de l'A.G.E.U.M. au gouvernement provincial en ce qui concerne la refonte de la loi électorale :

1—D'abord et avant tout, que le domicile de l'étudiant ne constitue plus un obstacle l'empêchant d'exercer son droit de vote, la même chose étant d'ailleurs valable pour le militaire et le malade hospitalisé.

(Suite à la page 10)

Triple dimension du syndicalisme étudiant

M. Jacques Girard, directeur du « Quartier Latin », a pris la parole à la suite de M. Marois. Il s'est proposé de faire une synthèse, même provisoire, des trois idées principales autour desquelles se cristallise le syndicalisme étudiant : le service des étudiants, le service de l'université et le service de la nation. M. Girard fait une étude théorique de ce triple aspect, laissant à ses successeurs à la tribune le soin de montrer ce qui peut être fait dans la pratique.

Service des membres

Il y a nécessité de se grouper pour que nos revendications aient la force voulue, force conférée tant par l'appui massif et la craintes des représailles que par la puissance inhérente aux positions claires.

« Les revendications sont utiles mais vient un jour où l'on doit faire autre chose et où toute association se doit de découvrir qu'elles sont ses composantes propres qui peuvent lui donner un dynamisme interne, qui lui permette de s'épanouir et de vivre ».

Pour découvrir leur véritable rôle, pour pouvoir s'insérer dans la société et y prendre la place qui leur revient, les étudiants doivent se grouper dans des cadres plus larges et plus souples qui leur seront donnés par le syndicalisme. Ce syndicat devra être omniprésent tant par ses réalisations que par ses exigences. Il devra être fortement charpenté pour avoir la force nécessaire par son rôle. Le syndicat devra avant tout servir ses membres dans une perspective sociale sinon il sera voué à la stagnation et à la sclérose qui frappe tôt ou tard les corporations professionnelles trop repliées sur elles-mêmes. « Les valeurs personnelles ne sont utiles que le jour où elles se manifestent socialement, le narcissisme dégrade et les privilèges corrompent. »



JACQUES GIRARD, directeur du « Quartier Latin » à la Journée Syndicale

Service de l'université

S'il est vrai que l'université est une communauté d'étudiants et de professeurs, il est urgent de redonner à ceux-ci le contrôle qui semble s'être concentré entre les mains d'une administration toute puissance. Il ne s'agit pas de détruire l'administration, mais de lui redonner le rôle et les pouvoirs qui lui reviennent et qu'elle n'aurait jamais dû outrepasser. M. Girard précise ensuite en ces termes le rôle de l'étudiant à l'université :

« Mais en vertu de quel principes les étudiants doivent-ils participer à la vie de l'Université? C'est formulée de cette façon que la question nous est

souvent posée. Je me permettrai en guise de réponse de la renverser. Nous sommes les usagers quotidiens et à ce titre nous acquérons automatiquement le droit de parole. L'ère de la passivité est révolue et le culte béat de l'autorité est périmé. Il n'est aucune autorité qui détienne le monopole de la vérité, de la connaissance et de l'infailibilité.

L'université doit donc être co-gérée. Seulement en appliquant ce principe, pourrions-nous sortir du marasme dans lequel nous sommes plongés. Mais la co-gestion nécessite de la part des étudiants un travail considérable de recherche et de réflexion en vue de l'élaboration d'une politique dynamique en matière

d'éducation. Il serait temps que nous prouvions vraiment que le placement en matière d'éducation est vraiment rentable pour la collectivité. Il serait temps aussi de préparer une véritable planification intellectuelle en vue d'exploiter le plus rationnellement possible le mode intellectuel. Il faut aussi que nous voyions à la démocratisation de l'enseignement à obtenir l'éducation gratuite et le présalaire.

Service de la nation

La troisième dimension du syndicalisme étudiant est celle de l'engagement sur le plan national. L'université existe en grande partie et de plus en plus pour et par l'état. Par le syndicat, les étudiants pourront vraiment devenir une force vivante agissant sur les gouvernants : un corps intermédiaire. Les étudiants ont contracté une dette sociale et ils doivent commencer à la payer dès qu'ils le peuvent et ils le peuvent dès maintenant. De plus l'étudiant qui sera l'une des principales forces de la société de demain doit contribuer dès maintenant à l'édifier sur une base qui lui permettra de travailler le mieux possible.

M. Jacques Girard conclut son exposé ainsi :

« Toutes ces théories que nous venons d'élaborer et qui précisent ce qu'est le syndicalisme étudiant et qui montrent en quoi il est le seul instrument valable qui puisse permettre à la classe étudiante de se réaliser et de s'accomplir, impliquent que les étudiants sont présents à leur milieu, qu'ils perçoivent les courants d'idées qui le traversent, qu'ils distinguent l'essentiel de l'accessoire, le permanent du transitoire, somme toute qu'ils savent élaborer une pensée étudiante qui se matérialise en une politique cohérente et audacieuse. »

Robert MACKAY

Des consommations suivirent

(Suite de la page 9)

2—Que la carte électorale soit corrigée de façon à ce que le vote d'un citoyen ait la même valeur quel que soit le comté où il est appelé à voter.

3—Etablissement d'une liste permanente des électeurs pour mettre fin à l'in vraisemblable mais trop réel système de l'énumération qui est présentement à la base de notre loi électorale.

4—Permettre le droit de vote aux jeunes de 18, 19 et 20 ans.

Une discussion assez vive suivit ces propositions, on déposât même un amendement sur la table à l'effet que l'adoption des propositions soit reportée à la prochaine séance pour permettre aux membres d'étudier le mémoire. L'amendement fût rejeté et l'on adopta les recommandations à la fin d'une discussion ponctuée de points d'ordre et de rappels à l'ordre. Le président d'Assemblée dût intervenir à plusieurs reprises et même menacer un individu de l'expulser *manu militare* s'il continuait à s'amuser avec le drapeau de la province.

A l'item 4 une proposition de l'exécutif de l'A.G.E.U.M. concernant un réajustement budgétaire de l'ordre de \$175.00 pour la société artistique. La proposition fût adoptée séance tenante.

A l'item 5 de l'ordre du jour, vint la question des mérites tant étudiants qu'honorifiques. Les candidatures furent nombreuses, discutées, discutables mais on en vint finalement à une conclusion heureuse pour certains, malheureuses pour d'autres.

L'item 6 de l'ordre du jour, une proposition de l'exécutif concernant la reconnaissance du principe de la formation d'une Union Générale des Etudiants du Québec. On discutât quelques temps la proposition et au cours du débat, la question des étudiants des universités d'Ottawa et de St-Boniface fût amenée sur la table. Après avoir accordé aux étudiants d'Ottawa le droit de devenir membres à part entière de l'U.G.E.Q. suivant le principe que ces étudiants sont québécois et qu'ils auront tôt ou tard à traiter avec le gouvernement québécois.

On refusât toutefois le même privilège aux étudiants de St-Boniface, ceux-ci n'étant pas québécois. Cependant, le président Landry déclara qu'ils pourraient adhérer à la nouvelle association mais à titre de membres sympathisants.

L'item 7 : divers. Un vote de félicitations fût adopté à l'endroit de Poly pour son exposi-

tion tenue la semaine dernière. Puis, vint l'élection parmi nos aînés des plus méritants au titre de « *prix citron* ». Me Louis Lapointe c.r., président de Miron & frères, de la corporation sir Georges Etienne Cartier, directeur de plusieurs compagnies, membre de plusieurs associations, clubs privés, cercles remporta avec une majorité confortable le *prix citron* pour avoir comme président de la Place des Arts, accumulé gaffes sur gaffes (Silas Eldmans, billets à \$100, puis à \$25, puis à . . . , pas de cachet au Choeur Bleu et Or) ainsi que pour son ignorance complète de la participation des étudiants de Poly lors de la grève des étudiants l'an dernier. Me Lapointe, s'il lit ces lignes sera sûrement réconforté de savoir qu'il a battu par une majorité que lui envierait même le maire Drapeau, des adversaires aussi dangereux que M. Victor Barbeau et Me Philippe Ferland.

Mais l'Assemblée ne s'en tint pas là. Constatant qu'il y avait trop de méritants pour un seul prix, on se résolut à en décerner un deuxième. La valeur attend le nombre des années aurait pu dire Corneille ; c'est ainsi que M. Victor Barbeau, cet octogénaire et vénérable individu, se méritât le second des deux prix citrons pour sa phrase désormais célèbre : « *Les prises de position de l'A.G.E.U.M. se prennent entre une danse et un coquetel.* »

Ajoutons que Me Philippe Ferland se mérita un accessit au prix de M. Barbeau. C'est définitivement l'année des avocats mais que le lecteur ne tire pas trop vite ses conclusions. Car plusieurs autres candidatures furent mises de l'avant mais retirées par la suite. Ainsi, M. Pearson, honorable chef de la loyale opposition de sa majesté, vint près de se mériter un prix dans cette catégorie. Mais à la toute dernière minute, on décidât que M. Pearson n'était pas éligible au prix ne répondant pas aux conditions requises par le Comité de Sélection. En effet, toutes les gaffes, déclarations, opinions discours qu'il a faits s'adressaient à la population en général et non aux étudiants en particulier, condition essentielle pour être éligible au prix.

Paul LESAGE

P.S. Des consommations suivirent.

N.D.L.R. Ce n'est pas parce que Me Ferland ne méritait pas un prix citron qu'il n'en a pas obtenu, mais à cause de l'intervention de Bernard Landry. Il expliquait en effet : « *Me Ferland est un masochiste et il aimerait ça obtenir un prix citron. Nous de l'exécutif ne voulons pas lui donner ce plaisir.* » L'Assemblée fût d'accord.

Election à l'A.G.E.U.M. LISTE DES POLLS

1. Sciences	4e intersection D-E
2. Réhabilitation	S-116
3. Techno. médicale	
4. Education physique	
5. Philo.	T-336
6. Psycho.	3e intersection U.S.
7. Médecine	5e intersection M-P
8. Diététique	G-9
9. Sciences Sociales	Salon de la Faculté, 5e étage
10. Lettres	Secrétariat de la faculté
11. Sciences religieuses	
12. H.E.C.	Salon des étudiants
13. Musique	Secrétariat de la faculté
14. Optométrie	D-238
15. Médecine vétérinaire	Salon des étudiants
16. Chirurgie dentaire	
17. Architecture	Salon des étudiants
18. E.N.S.	M-525
19. Pharmacie	D-660
20. Droit	H-715
21. Poly I	D-111
22. Poly II	B-440
23. Poly III	D-111
24. Hygiène	Salle de cours
25. Bibliothéconomie	N-415
26. Poll Spécial	Centre Social, ch. 306

N.B. Les officiers rapporteurs sont priés de venir prendre les boîtes de scrutin au Centre Social ch. 306 — La carte de membre est obligatoire pour voter.

Philips Electronics Industries Ltd.

&

M. R. J. Clatworthy

Nos plus sincères remerciements pour votre collaboration

Comité des Activités Sociales
de l'A.G.E.U.M.

Avis de mise en nomination

Avis est par les présentes donné qu'il sera procédé, lundi le 25 mars prochain, entre 11 heures a.m. et 1 heure p.m., en la chambre 306 du Centre Social, entre les mains du Secrétaire soussigné ou de son fondé de procuration, la mise en nomination aux postes de directeur des commissions et comités suivants, savoir :

- Le comité des activités sociales
- Le comité athlétique
- Le comité des affaires internationales
- Le comité des affaires nationales
- Le bureau des affaires étudiantes pré-universitaires
- Le comité Caritas
- Le comité d'Education
- La commission permanente des finances
- Le comité des publications
- Le comité de Quartier-Latin
- Le comité de la Société artistique
- Le comité de propagande
- Le comité des relations extérieures

Louis DUVAL,
secrétaire

ELECTIONS

Des officiers de l'Association Lacordaire de l'U. de M.

Judi à 7½ heures p.m.
salle 705 — Centre Social

Seront élus : président
vice-président

Seront nommés : secrétaire, coordonnateur,
publiciste, responsable du journal.

LE QUARTIER LATIN

journal bi-hebdomadaire de
l'Association Générale des Etudiants de l'Université
de Montréal

Membre de la Presse Etudiante Nationale

Directeur : Jacques Girard

Rédacteur en chef : Michèle Rivet

Secrétaire à la Rédaction : Michel Beaulieu

Comité éditorial : Guy Bertrand, André Dubois, Luc Martin, André Poirier, Claude Roy, André Smith, Michel Vennat, Stéphane Venne, Serge Ménard.
Section artistique : André Brochu, Jacques Tardif, Marc Laurendeau, Michel Amyot, Danielle Sauvage, Mireille Dansereau. Section économique : Hubert Lapiere, Michel Paquin, Georges Dahmen. Section de l'Education : Philippe Reid, Réginald Boucher, Jacques D. Girard, Marthe Lépine, Ghislain Clermont.
Section Internationale : Pierre Hogue, Renée Lescop, Pierre Blache. Section Nationale : Suzanne Thomas, André Carrier. Section des Nouvelles : Robert Mackay, Suzanne Thomas, Francine Tougas. Section Politique : Jacques Poulin, Pierre Hogue, Renée Lescop, Robert Côté. Section Scientifique : Lorne Bouchard, Raymond Lafontaine, Pierre Rivest, Lionel Hervieux, Robert Ducharme, Claude Marullo, Yvon Séguin, Luc Desnoyers, Bernard Philogène, Pierre Desjardins.
Section sportive : Claude Chapleau. Caricaturistes : Cler, Stobin, André Lemieux.
Photographes : Danielle Sauvage, Pierre Savard, André Bohémier, Benoit Bergeron.

Publicité : Georges Lefebvre — RE. 7-6561

Abonnement pour l'année universitaire : \$3.00

C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616

2222, ave Maplewood, Montréal 26

Imprimé par :

Jacques de Lumirande Enrg.
975, rue de Bullion, Montréal 18.

Le Ministère des Postes à Ottawa,
a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi
comme objet de deuxième classe de la présente publication.



ÉDUCATION PHYSIQUE

Méthode américaine ou européenne... pourquoi pas canadienne française ?
(De notre correspondant en Belgique)

L'Éducation physique occupera bientôt dans notre « *Etat du Québec* » une place de choix au sein du système d'éducation. De plus en plus, les autorités reconnaissent sa valeur et prennent progressivement les mesures nécessaires à son établissement.

Nous devons saluer avec enthousiasme, par exemple, la fondation et le développement de « *Sections* » d'Éducation physique aux Universités de Montréal et de Laval.

Ces écoles de professeurs permettent aux institutions et commissions scolaires de profiter des services de spécialistes.

Ceci explique en grande partie la rapidité avec laquelle l'Éducation physique se répand dans les principaux milieux d'enseignement.

Elle s'impose difficilement dans les écoles primaires à cause de lois rétrogrades encore en vigueur au Département de l'Instruction publique (1).

Mais dans l'ensemble, soyons optimistes, l'Éducation physique a enfin droit de cité.

Les rapides progrès de cette nouvelle discipline posent pourtant un problème d'importance. Il existe actuellement une grande disparité dans les méthodes employées. Nous pourrions énumérer une foule de facteurs secondaires, directement responsables de la situation présente, mais tous proviennent de cette évolution rapide.

Cette disparité des méthodes n'est pas une simple divergence de vue dans la technique. Elle repose sur des conceptions distinctes de l'Éducation physique. Il ne s'agit pas de controverses face à quelques nouvelles formules méthodologiques et pédagogiques, mais plutôt d'un désaccord profond sur la nature même de l'Éducation physique et des buts poursuivis.

Alors qu'un système d'éducation doit correspondre à la mentalité, au « *Modus vivendi* » d'une population, les méthodes employées actuellement nous donnent l'impression d'être tout au plus une copie, un survêtement qu'on nous impose.

Elles ne correspondent pas toujours à nos aspirations, à notre façon de concevoir une éducation rationnelle et complète. Pourquoi ?

Voyons d'abord la situation. A travers l'ensemble des méthodes employées, deux tendances se distinguent nettement.

La première met de l'avant le sport, la compétition sportive, et ne considère la gymnastique utile que dans la mesure où elle permet un réchauffement de l'organisme avant de pratiquer un sport.

Nous retrouvons l'application de cette méthode surtout dans les collèges classiques, les écoles secondaires et techniques. La seconde, se limite à la gymnastique, sans attacher d'importance au sport.

C'est surtout le cas des écoles primaires où l'enfant reçoit en principe une demi-heure de gymnastique par semaine. La première tendance provient de l'influence américaine.

Aux Etats-Unis, l'Éducation physique est un mélange provenant de Suède, d'Allemagne, de France et de la notion « *d'homme fort* ». Nous pouvons dégager de ces nombreux éléments, un double aspect caractéristique : la dominance du sport et de la compétition.

La dominance du sport se manifeste dans les programmes composés surtout de jeux, de sports et d'athlétisme. Les professeurs, en général, font précéder la pratique des sports d'une courte période d'exercices de réchauffement (warm up) dont ils cherchent à se débarrasser le plus vite possible, sans s'occuper de progressions systématiques.

Un vaste programme de compétitions se retrouve partout, compétitions intra-murales et inter-scolaires. Les premières présentent un caractère récréatif et la majorité des étudiants de l'école y prennent part. Les secondes occupent une place importante dans la vie sociale et c'est un grand honneur de pouvoir y participer. L'entraînement pour ces compétitions a lieu en dehors des heures de classe.

Parallèlement à cette pratique des sports, on accorde beaucoup d'importance à la technique et à la tactique sportive. Remarquons la logique du système. Remarquons surtout qu'il découle de la conception américaine des problèmes d'éducation. Le culte de la liberté et le développement de la person-

nalité ne s'y expriment-ils pas clairement ?

L'influence européenne est manifeste dans la seconde tendance. Il existe actuellement en Europe, selon les pays, différentes méthodes de gymnastique. Mais, partout nous retrouvons la gymnastique à la base du système d'Éducation physique. On lui attribue une grande valeur éducative pour la formation de la personnalité et la formation physique.

D'autre part, si on ne nie pas la valeur du sport, sa pratique n'est pas favorisée. Même l'initiation sportive, apprentissage des techniques et des tactiques, est la plupart du temps mise de côté. Soulignons cependant que plusieurs pays, subissent eux-mêmes l'influence américaine, inscrivent maintenant un timide programme de compétitions sportives.

Cette conception s'appuie sur le désir de développer harmonieusement et complètement un individu. Au point de vue physique, on sait que seule la gymnastique peut atteindre ce but. Le sport ne peut y parvenir parce que sa pratique n'est pas conduite d'une façon rationnelle et qu'il vise la performance.

Ces deux influences s'expliquent facilement. D'une part, la proximité des Etats-Unis permet de nombreux contacts, tandis qu'un intéressant système de bourse offre à plusieurs spécialistes un perfectionnement peu coûteux et agréable.

D'autre part, plusieurs professeurs et moniteurs européens sont venus profiter des nombreuses offres d'emploi et se sont efforcés de répandre leurs conceptions et leurs méthodes. Il en est résulté ce manque d'unité dans l'enseignement et une application de méthodes et de principes peu familiers, rarement adaptés à notre mentalité.

En voici un exemple : on assiste depuis quelque temps à de nombreuses tentatives pour promouvoir le football européen (soccer) dans certains collèges et écoles. De tels efforts ne sont pas condamnables. Car le sport est intéressant et peut aider au développement de l'habileté motrice chez les jeunes.

Mais on ne peut permettre de favoriser ce sport au détriment d'autres sports plus en vogue et déjà établis chez nous. Le football et le hockey développent autant, sinon plus, de qualités

physiques (habileté, endurance, etc.), et psychiques (audace, volonté, etc.). D'autres exemples pourraient s'ajouter dans le domaine de la gymnastique, où les besoins et les intérêts des élèves ne sont pas toujours respectés.

Comment régler le problème ? Comment unifier ces diverses tendances ? La solution est-elle, comme on semble le croire à la section d'Éducation physique de l'U. de M., de réunir sous un même toit des spécialistes de ces deux tendances ? Verrons-nous surgir une conception canadienne française de cette juxtaposition ?

Le seul moyen pour nous d'y arriver est de former suffisamment d'hommes compétents canadiens français en ce domaine et de leur faire occuper des postes-clefs. Car seuls des ca-

nadiens français peuvent réussir l'intégration de ces tendances.

Cela ne signifie pas qu'il faille rejeter tout ce qui vient de l'extérieur, mais sachons discerner ce qui pour nous a une valeur. Ne copions pas les méthodes américaines ou européennes ; passons-les d'abord au crible, adoptons-les à nos besoins. Nous pourrions alors parler de méthode CANADIENNE FRANÇAISE.

Raymond BENOIT,
étudiant à la licence en
Éducation physique.
Université de Louvain,
Belgique.

(1) Le système actuel des Bourses ne permet pas d'envoyer un diplômé étudier l'Éducation physique en Europe. Cette discipline n'est pas reconnue par le D.I.P. pour l'octroi des Bourses. Ce qui explique le « *rétrograde* ».

COSMOPOLIS

Association des Étudiants étrangers
de
l'Université de Montréal

Avis de mises en nomination pour les postes de :

Président
Vice président intérieur
Vice président extérieur
Secrétaire
Trésorier

Les candidatures devront être remises au Président Vuhuu Quang

403 La Résidence
2442 Maplewood, Montréal

avant le 22 mars à 24 heures

Ne pas oublier le 19 mars: Assemblée Générale
Ordre du jour : Vote de la constitution.

DÉBAT-MIDI

Le philosophe

ANDRÉ DAGENAI

sur

LA LIMITATION DES NAISSANCES

Au centre social — 12:30 p.m.

mercredi, 20 mars 1963

Le "Séminar" à l'I.E.M.

Les méthodes

Au plan des méthodes pédagogiques utilisées dans un institut spécialisé de type universitaire, le « séminar » pourrait à première vue se définir par opposition au cours magistral grâce auquel le professeur opère exclusivement cette *translatio studii* auprès de ses élèves. Le cours-conférence consiste habituellement en un exposé des résultats de la recherche historique effectuée par le maître, doublé de remarques sur la méthode utilisée et sur les limites de la certitude acquise dans cette recherche. Méthode qui se prête à la virtuosité, sans doute ; mais qui pourrait très souvent être remplacée par la publication des notes de cours, suivie d'une lecture sérieuse de la part de l'étudiant. Reste évidemment l'impossibilité de substituer les impératifs de la présence du maître par un volume, de même que les réponses directes qu'il peut apporter aux demandes de précision.

Il n'y a pas lieu de faire ici le procès de l'une ou de l'autre de ces deux méthodes utilisées parmi d'autres à l'Institut d'Etudes médiévales. Nous nous bornerons sinon à définir, du moins à décrire l'une d'elles, le « séminar », pour en indiquer par la suite certains bienfaits et aussi quelques inconvénients.

Le séminar

Compte tenu de la matière de la recherche, un « séminar » peut prendre diverses formes. Après une introduction sur l'ob-

jet du cours, le professeur s'entend avec ses élèves, divise le travail de recherche entre eux, tout en se réservant le droit de faire le lien entre l'exposé de chacun d'eux. Tantôt il s'agira de faire l'étude historique d'une notion ou d'un problème particuliers : chaque étudiant choisira un auteur, et tentera de montrer à la fois sa filiation doctrinale de même que les apports nouveaux qu'il est susceptible d'avoir produit dans le cours de l'histoire. On pourra aussi tenter de décrire l'évolution d'une même notion dans l'oeuvre totale d'un même auteur. Tantôt le maître divisera l'étude d'un seul écrit, surtout quand il est considérable et qu'il présente des difficultés particulières. Voilà pour les objets importants.

Pour la date prévue, l'étudiant prépare son exposé au cours duquel il pourra utiliser un texte suivi ou un schéma. Entre-temps, il peut toujours bénéficier des conseils du maître pour effectuer sa recherche. La plupart du temps son exposé sera interrompu soit par des précisions apportées par le maître, soit par des questions soulevées par ses confrères ; à la fin mise au point du professeur sur le fond et sur la forme, de même qu'une discussion ouverte demeurent possibles.

Bienfaits et inconvénients

Comme expérience de la recherche historique contrôlée liée à l'expression orale des résultats obtenus, le « séminar » est sans

doute un *nec plus ultra*. Il prépare à la fois l'homme de science et le maître. Cette espèce de laboratoire de la recherche historique peut sans doute s'effectuer indépendamment de l'exposé ; son caractère sérieux est cependant d'autant plus motivé par l'obligation de confronter ses pairs et son maître. Il « socialise » le travail de l'étudiant.

Par ailleurs, le « séminar » stimulera assez souvent l'intérêt des étudiants pour la matière au programme du cours : il auront l'impression de construire le cours, et leur passivité sera pour autant diminuée. Après avoir travaillé avec plus de précision sur une partie du cours, ils sont plus en mesure de profiter des conclusions générales qui se dégageront lors de la synthèse des acquisitions.

Contrôlé par un maître compétent qui pilote le travail de chacun, en même temps qu'il intègre leurs conclusions dans une synthèse prévue dans ses lignes générales, le « séminar » peut ordinairement éviter certains inconvénients possibles. En effet, la perte partielle d'un temps précieux consacré au cours, due à certains moments à l'inexpérience de l'étudiant devant un auditoire, quand ce n'est pas une fragmentation trop artificielle du travail qui risquerait de faire perdre le point de vue général ou de diminuer l'intérêt de chacun pour le travail de l'autre, bref, toutes ces difficultés peuvent être sinon contournées, du moins aplanies, par un sûr doigté de la part du maître. Si ce dernier est capable de créer un climat de détente et de confiance, de susciter et de maintenir l'intérêt des autres étudiants devant le travail d'un de leurs confrères, et de ramener la discussion dans l'optique visée par le cours, ces dangers pourront être évités.

Conclusion

L'Institut d'Etudes médiévales affectionne cette méthode pédagogique tout particulièrement. A côté de certains cours qui sont l'application intégrale de cette méthode que nous avons décrite et qui s'adresse à un nombre restreint d'étudiants, d'autres cours sont un compromis entre la « lectio » du maître et le « séminar ». Cette expérience d'un travail de recherche dirigé et présenté par l'étudiant complète heureusement les exposés magistraux. Si nous avons un souhait à exprimer après quatre années passées à cet Institut, ce serait la multiplication de ces occasions privilégiées d'établir un contact plus intime avec la recherche scientifique, et d'initier l'étudiant à sa future carrière dans l'enseignement.

François LECLAIR

Pour toute recherche historique trois conditions sont requises : savoir poser des questions pertinentes, avoir le don de dépister les sources de l'histoire et être capable de les utiliser de façon critique. Cela exige non seulement certaines capacités intellectuelles et une formation générale en histoire mais aussi une connaissance des sciences auxiliaires. Disciplines spécialisées, outils indispensables pour le travail de l'historien, leur fonction n'est point ancillaire mais au contraire elles sont une partie essentielle de la science historique. Quel est l'objet des sciences auxiliaires de l'histoire ? Les sources — c'est-à-dire tout reste, toute trace des témoignages figurés et écrits, transmis du passé qui sera à approfondir la connaissance historique.

Les sources se divisent en 1) textes écrits, d'après leur forme (sur pierre, tablettes, papyrus, parchemin, papier) et d'après leur contenu (chartes, diplômes, lettres, documents littéraires, etc.), 2) monuments, objets et ustensiles (toute construction, oeuvres d'art, outils, meubles, vêtements, armes, monnaie, blasons, sceaux, cartes) et 3) faits

Les sciences auxiliaires de l'histoire

et conditions (institutions, moeurs et coutumes, langues, etc.).

Une façon de grouper les sciences auxiliaires de l'histoire serait de suivre cette division des sources. Ainsi trouvons-nous parmi les disciplines consacrées à l'étude des sources écrites tout d'abord la paléographie, la science des écritures anciennes — de leur forme, leur développement, leur déchiffrement ainsi que de la matière sur laquelle on écrit. Toute écriture, soit maya ou égyptienne, soit grecque ou chinoise, relève de la paléographie.

Le médiéviste s'intéresse surtout à la paléographie grecque et latine, nécessaire pour le travail critique sur les textes du Moyen Age. Ensuite, toujours à la base de la paléographie, nous distinguons l'épigraphie qui nous renseigne sur les inscriptions trouvées sur des monuments, des pièces de monnaie, des armes, des cloches, etc., la cryptologie, le déchiffrement des écritures secrètes, et la papyrologie qui traite les textes écrits sur des papyrus, utilisés dans tous les pays méditerranéens.

Les sources documentaires, c'est-à-dire toute pièce d'archives, chartes, diplômes, actes, titres, contrats, riches de renseignements historiques, sont soumises à l'examen critique des diplomates. Leur science, la diplomatique, étudie l'ensemble des caractéristiques d'un document dans son contexte historique, social, économique et juridique. (Les méthodes de la diplomatique sont enseignées à l'Ecole des chartes, fondée à Paris en 1821).

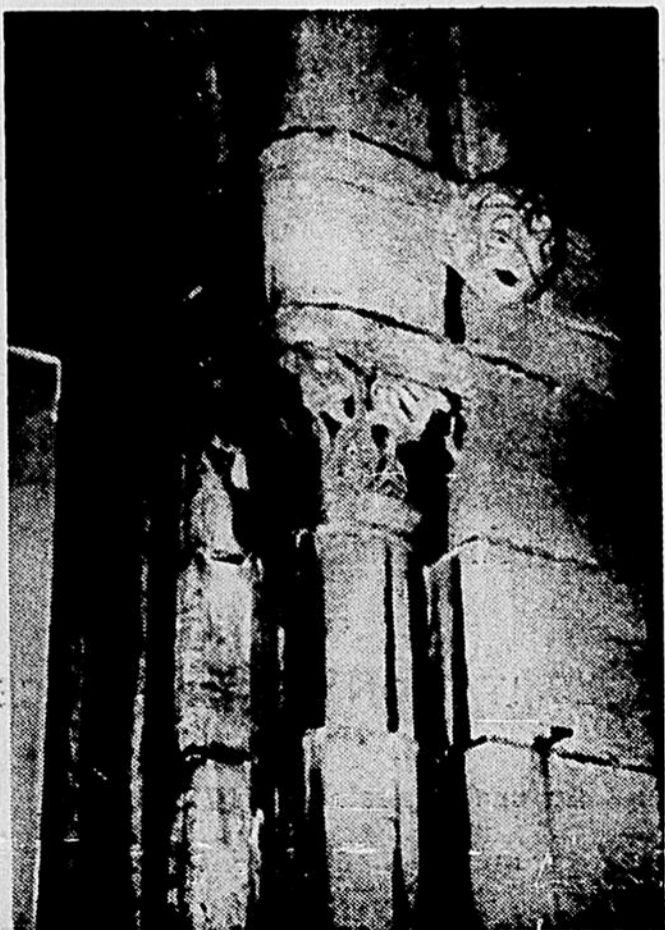
Malgré l'abondance des vestiges matériels visibles, une grande partie des monuments, objets et ustensiles du Moyen Age n'est devenue accessible que grâce aux techniques et aux méthodes de l'archéologie moderne qui d'ailleurs ne peut être considérée comme science auxiliaire. Pourtant les monnaies, les sceaux et les blasons depuis des siècles font l'objet des sciences spécialisées. La numismatique, la science des monnaies, est une source précieuse de la connaissance historique. L'aloi et le poids de la monnaie — bronze, or, argent, son nom populaire — carolus, écu, thaler, livre, etc., le système de frappe, la typologie — symboles, portraits, blasons, sont une mine de renseignements sur les structures économiques, sociales et juridiques d'une société ainsi que sur son développement artistique.

Les sceaux dont l'usage remonte au IV^e millénaire, la technique de la gravure, les images ou les caractères gravés font l'objet de la sigillographie, une discipline qui apporte une contribution importante à l'histoire de l'art, du droit, de l'outillage, etc.

L'héraldique, l'étude des blasons, des symboles héréditaires, surtout du Moyen Age, est une science relativement jeune. L'origine du blason remonte à l'époque féodale. Le blason servait d'abord à identifier son porteur qui pendant la bataille ou le tournoi « portait sur le harnois... ou dans son bouclier une reconnaissance... un aigle, un serpent... un lion, un aigle, un léopard... » comme nous le rappelle Ronsard. Par la suite le blason devient la marque d'une famille et peu à peu perd son caractère purement militaire et même nobiliaire.

Grâce au blason, le médiéviste peut identifier les propriétaires des édifices et des objets de toutes sortes, des manuscrits, des bijoux, des armes, etc. L'espace ne permet que de nommer les autres sciences auxiliaires comme l'histoire du costume, l'histoire de l'armement ou l'iconographie ainsi que d'autres sciences qui ont leur vie propre mais dont l'historien ne peut se passer : la géographie historique qui reconstruit le passé géographique, avec ses disciplines auxiliaires, l'onomastique, l'étude des noms propres, surtout des noms de lieux, de rivières, de personnes, et la cartographie ; la chronologie qui traite les systèmes et cycles chronologiques différents. Quant à des études approfondies du troisième groupe des sources, faits et conditions de vie, l'historien fera recours à la sociologie, à l'anthropologie et à la linguistique — sciences qui dépassent le cadre des disciplines auxiliaires.

Peter MELVYN



L'école franciscaine et les études médiévales

Le Moyen Age connaît depuis une quarantaine d'années une vogue sans précédent. Les archivistes inventorient les liasses de manuscrits ensevelis sous la poussière séculaire des bibliothèques du Vieux Continent. Les historiens des institutions et de la pensée y découvrent des mines d'idées qui semblaient mortes à jamais mais qui révèlent aujourd'hui une jeunesse et une modernité insoupçonnée des générations passées. Les centres d'études médiévales se multiplient sous tous les climats. Bien plus, les universités des Etats-Unis, du Canada, du Québec même apparaissent à la pointe de ce renouveau médiéval, grâce à des instituts consacrés tout à la fois à la recherche, à l'enseignement et à la publication des textes, dans des éditions critiques qui en rendent l'étude plus facile qu'à nos pères.

Les organisateurs de cette semaine de philosophie au Québec ont donc tout naturellement jugé opportun de voir consigner en ce numéro spécial du « Quartier Latin » à quel titre l'Ecole franciscaine médiévale bénéficie de ce regain d'intérêt et comment les Franciscains d'aujourd'hui — avec ou sans barbe — y contribuent.

— I —

Pour laisser soupçonner l'ampleur de l'école franciscaine

médiévale, faisons quelques constatations globales. Consultons, par exemple, la table des matières de l'*Histoire de la philosophie chrétienne au Moyen Age* et la liste des grands ouvrages d'un médiéviste de renommée internationale et tenu communément pour le grand artisan de ce renouveau d'intérêt pour la pensée médiévale, le professeur Etienne Gilson. Un coup d'oeil sur la table des matières de l'édition anglaise de 1955, pour la partie contemporaine à l'école franciscaine, nous révèle que, sur les 59 auteurs qu'y figurent, 29 ont appartenu à l'Ordre franciscain. Dans cette période l'école franciscaine a donc fourni la moitié des auteurs dignes d'une mention spéciale.

Pour avoir un indice de l'importance relative des personnages étudiés, relevons le nombre de pages des six chapitres consacrés aux écrivains jugés les plus importants. Nous obtenons ainsi les noms suivants connus même des profanes, avec le nombre de pages correspondant : saint Albert le Grand, 16 pages; Roger Bacon, 18 pages; saint Bonaventure, 9 pages; saint Thomas d'Aquin, 20 pages; Jean Duns Scot, 10 pages; Guillaume d'Ockham, 11 pages. En somme, 2 Frères Prêcheurs traités en 36 pages et 4 Frères Mineurs avec un total de 48 pages. Comme ces six personnages ont été les Docteurs les

plus influents, et leurs systèmes, les plus originaux et les plus parfaitement structurés, ignorer l'école franciscaine, c'est manifestement ignorer la teneur et la vie de la pensée médiévale dans son ensemble.

L'Ecole franciscaine a donc occupé une place matériellement de premier plan, sinon même nettement dominante au Moyen Age. Un malin se demandera vraisemblablement si la qualité va de pair avec la quantité et si la pensée franciscaine vaut encore, comme dirait Pascal, « une heure de peine ». A en juger par la faveur « officielle » dont jouit le thomisme dans la législation de l'Eglise pour les grands séminaires et les facultés de philosophie et de théologie, et par le « silence méthodique » observé, sujet de l'Ecole franciscaine, dans les programmes de certains séminaires et universités, on en pourrait sérieusement douter.

Mais peut-être reste-t-il loisible de penser que ce minimum imposé n'est pas nécessairement la mesure qui convient à un programme culturel fait à la mesure des valeurs réelles ! Ne pourrait-on même pas penser que même ce thomisme gagnerait à se voir comparé à des doctrines différentes ou mêmes adverses, pourvu qu'elles soient exposées avec loyauté, sérénité et compétence, comme d'ailleurs l'Aquinata savait si bien le faire ? Mais ceci n'est peut-être pas notre affaire et nous nous contentons d'une timide suggestion aux experts chargés de décider avec pertinence si, comme dit le proverbe, le mieux n'est pas l'ennemi du bien.

Quoiqu'il en soit, nous sommes enclins à penser, à voir l'intérêt grandissant pour les choses dans leur réalité concrète, que le temps n'est pas loin où le plus modeste professeur d'histoire de la philosophie croira trahir le Docteur Commun en le présentant à ses élèves comme si la pensée philosophique avait commencé et fini avec lui, et qu'il souscrira sans réticence à ce mot d'un maître qui nous livre le fruit de sa propre expérience : « mieux comprendre Duns Scot n'est pas inutile pour bien comprendre Thomas d'Aquin » (Et. Gilson, *Jean Duns Scot*, p. 10)

En tous cas, que nos lecteurs se rassurent, ce n'est pas ce thomisme frileux, ni cette politique réticente qui président à l'élaboration des programmes de l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal. Depuis 15 ans à tout le moins, l'école franciscaine y est traitée avec honneur et figure au programme pour un total de plus de 150 heures, grâce au concours de 2 professeurs spécialisés qui y donnent leur cours en toute li-

berté, dans une atmosphère sereine et sympathique. Et pour quoi y fait-on appel à des professeurs spécialisés ? tout simplement parce que la direction des études y a pour norme de demander aux professeurs de n'enseigner que ce qu'ils savent de science personnelle, et qu'elle sait que l'on ne devient compétent que là où on étudie avec amour. A l'expérience, la science et le thomisme ne s'en portent que mieux !

Mais il y a plus que des raisons pédagogiques de faire place à l'école franciscaine dans les études médiévales. C'est tout simplement une raison de fidélité au réel. Non seulement l'école franciscaine fait partie intégrante des réalités médiévales, mais elle apporte, avec un éclat tout particulier, la preuve d'un pluralisme doctrinal que fait facilement oublier l'étude exclusive d'un système, fut-il jugé le meilleur et le plus apte à l'enseignement.

Il y aura toujours, et il faut s'en réjouir des esprits qui répugnent d'instinct à tout ce qui a même l'apparence d'un endoctrinement systématique, et qui veulent éprouver la satisfaction d'explorer per eux-mêmes les diverses avenues qui mènent à la science et comparer les formes différentes que celle-ci revêt en des milieux différents. Or, l'école franciscaine présente, dès qu'on dépasse l'aire des clichés simplistes, un pluralisme évident. A vrai dire, il n'y a pas une mais plusieurs écoles franciscaines formées successivement autour de maîtres prestigieux comme Alexandre de Halès, saint Bonaventure, Jean Duns Scot et Guillaume d'Ockham.

Ces écoles successives incarnent en fait les étapes de la pensée médiévale pendant les XIII^e et XIV^e siècles. Depuis le XV^e siècle, l'école franciscaine est globalement scotiste, mais saint Bonaventure et Ockham recrutent toujours des disciples. Ces écoles furent même rivales. Duns Scot a fait la critique des écoles alors dominantes de saint Bonaventure et de saint Thomas. Ockham y ajoutera sa propre critique du scotisme et du thomisme.

Un scotiste du XVI^e siècle explique cette rivalité de Scot et d'Ockham d'une façon ingénieuse que nous laissons à l'appréciation du lecteur. Première raison : l'un est anglais et l'autre écossais; ça explique déjà pas mal de choses. Deuxième raison : l'esprit critique des Frères Mineurs qui n'épargne personne. Passons ! Troisième raison, décisive cette fois : l'amour de la vérité qui passe avant l'harmonie des idées.

Non seulement ce pluralisme est une richesse parce qu'il reflète l'histoire de la pensée médiévale, mais chacun des docteurs franciscains offre une personnalité haute en couleur, séduisante par son originalité même. Quel contraste entre la charité et l'onction de saint Bonaventure, le *Docteur séraphique*, champion pourtant de la sagesse chrétienne contre l'averroïsme envahissant, et l'âpre rigueur de Roger Bacon, le *Docteur admirable*, pionnier de la science mathématique et expérimentale, visionnaire de génie qui rêve de dilater la *république chrétienne* aux dimensions de la planète !

Qu'on songe à Jean Duns Scot, surnommé le *Docteur Subtil* pour l'acuité de son esprit, et qui tente de surmonter l'antinomie du platonisme et de l'aristotélisme; à Guillaume d'Ockham qui soumet à sa critique incisive les systèmes de ses devanciers thomistes et scotistes, et manie impitoyablement le *rasoir* pour émonder la philosophie scolastique de ses végétations superflues !

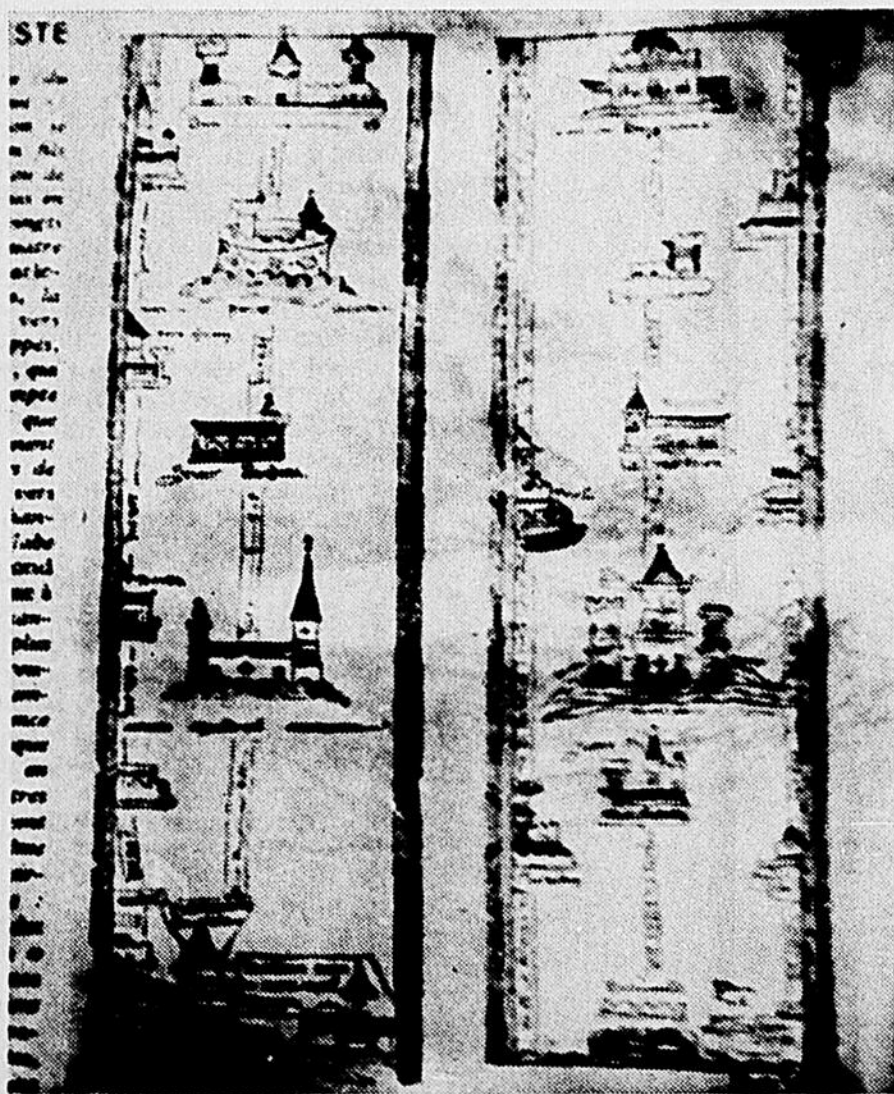
Tous ces génies ont un message pour l'étudiant de la pensée médiévale. Aussi n'est-il pas étonnant qu'Etienne Gilson ait donné ses *Etudes sur le rôle de la pensée médiévale dans la formation du système cartésien*, après avoir écrit son *Thomisme*, et sa *Philosophie de saint Bonaventure*, et qu'il avoue même : « Depuis 1913, où nous parlions déjà de Duns Scot... nous ne sommes jamais resté longtemps sans revenir à lui pour l'étudier ou l'enseigner » (*Jean Duns Scot*, p. 7). Si Gilson n'a pas fait l'unanimité autour de son interprétation des auteurs qu'il étudie, du moins a-t-il démontré victorieusement l'intérêt philosophique permanent de ces grands théologiens médiévaux.

— II —

Puisque telle est la place normale de l'école franciscaine dans les études médiévales, il est tout naturel que les Franciscains s'y intéressent comme à un précieux héritage, et se soient donné des institutions vouées à l'étude de la pensée franciscaine et à la diffusion des oeuvres des auteurs du Moyen Age franciscain. Signalons seulement les Instituts de renommée internationale tels que le Collège Saint Bonaventure, le Franciscan Institute, la Commission scotiste, l'Institut historique franciscain.

Le Collège Saint-Bonaventure, situé à Quaracchi, près de Florence, se consacre à l'édition critique des textes franciscains. Il en a publié une collection

(Suite à la page 17)



Trajet d'un pèlerin de la Gaule à Jérusalem

La bibliothèque de l'Institut d'Etudes médiévales, la seule du genre au Canada français, est une bibliothèque encore toute jeune, malgré ses vingt années d'existence. Qu'est-ce qu'un quart de siècle dans la vie d'une institution? Elle fut fondée en 1942 alors que l'Institut d'Etudes médiévales d'Ottawa devint l'Institut d'Etudes médiévales de l'Université de Montréal par son affiliation à la Faculté de Philosophie dont elle fait maintenant partie intégrante avec l'Institut de Psychologie.

Les circonstances dans lesquelles la bibliothèque a été fondée n'avaient pas de quoi en faciliter les débats et le développement. La guerre mondiale qui sévissait à ce moment là excluait tout commerce de livres avec l'Europe et coupait ainsi toute bibliothèque de ses sources majeures d'approvisionnement. Situation extrêmement défavorable pour toute bibliothèque et plus particulièrement pour une bibliothèque d'Institut d'études médiévales, bibliothèque spécialisée, et dont la plupart des volumes indispensables ne pouvaient être obtenus que chez des éditeurs européens. La bibliothèque de l'Institut s'efforça d'acquiescer, entre temps, et elle continue de le faire, les publications américaines et excellentes d'ailleurs concernant le moyen âge. Mais ce n'est qu'une fois la guerre terminée, soit en 1945, que la bibliothèque prit vraiment son élan, et commença effectivement de se constituer comme bibliothèque spécialisée.

Tâche considérable, et dont la réalisation n'allait pas sans de nombreuses difficultés. Difficultés inhérentes aux exigences d'une telle bibliothèque qui doit comprendre un grand nombre de collections et de volumes qui ne pouvaient être obtenus que d'occasion; et même quand cel-

compréhension des exigences d'une telle bibliothèque et de leur manifester notre reconnaissance pour leur inlassable générosité.

Comme la bibliothèque de l'Institut était à ses débuts et que tout était à mettre sur pied, l'allocation annuelle accordée, si généreuse soit-elle, ne pouvait suffire à l'acquisition des ouvrages de toute première nécessité. Fort opportunément, le Gouvernement Provincial d'alors a bien voulu, à deux reprises, nous accorder un octroi substantiel qui contribua beaucoup au développement de la bibliothèque. Nous voudrions signaler particulièrement l'apport important et constant du Gouvernement français à la constitution de la bibliothèque de l'Institut. Dès la fin de la guerre, grâce à la sympathique intervention de R. P. M.-D. Chenu, O.P. et de M. Etienne Gilson, le Gouvernement français nous faisait parvenir un certain nombre de collections de première importance pour les études médiévales. Cet intérêt et cette générosité n'ont jamais cessé de se manifester depuis, et nous tenons à exprimer une fois de plus notre reconnaissance envers le Conseil culturel de France au Canada qui, par ses différents représentants, n'a cessé de faire bénéficier la bibliothèque de l'Institut d'ouvrages de grande valeur. Il y eut aussi des dons individuels importants qu'on nous excusera de ne pas mentionner en détail. La Maison Pollack de Québec grâce à l'intervention du Dr Rabbin Chaim Denburg, professeur à l'Institut, créa, il y a quelques années déjà un fonds spécial pour l'achat d'ouvrages concernant la littérature juive médiévale.

C'est ainsi que la bibliothèque universitaire de l'Institut d'Etudes médiévales put se développer

graduellement. Tant et si bien que le local qui l'abritait était devenu beaucoup trop petit. Fort heureusement, elle devait déménager, en 1958, au 2715 Chemin de la Côte Ste-Catherine, dans des locaux beaucoup plus spacieux et beaucoup mieux adaptés. Il faut rendre hommage une fois de plus aux autorités dominicaines qui n'ont rien épargné pour donner à la bibliothèque de l'Institut tout l'espace et toutes les commodités requises, et lui accorder en même temps, une allocation annuelle substantiellement accrue. Dès la deuxième année de cette nouvelle phase de l'histoire, la bibliothèque de l'Institut a été favorisée de dons importants qui accrurent considérablement, en qualité et en quantité, sa collection. Ce fut d'abord l'acquisi-

(Suite à la page 16)

Les grades universitaires et leurs origines médiévales

L'Institut d'Etudes Médiévales, fondé en 1930 au Stadium Général des Dominicains à Ottawa, a été affilié à la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal, le 10 avril 1942. Au cours de l'automne de la même année, les cours ont débuté, à Montréal, rue Rockland. Le programme d'études comportait alors une année complète d'informations générales médiévales et ce n'est qu'après ces introductions obligatoires que l'étudiant choisissait la section qui répondait à son orientation. Avec l'application du système d'options et de crédits, la base du programme est demeurée sensiblement la même; mais dès le début, l'éventail de cours est

il fallait au préalable être « *Magister Artium* » et le professeur était d'abord bachelier biblique, puis bachelier sentencier, enfin à titre de bachelier « *formatus* », il expliquait le troisième livre des Sentences. En philosophie, le candidat devait expliquer les textes philosophiques et après deux ans, il était reçu « *Magister Artium* ».

La licence s'identifie sans aucun doute avec la « *licentia docendi* ». Encore ici il s'agit d'enseignement. « *L'écolâtre a le monopole de l'enseignement dans les limites territoriales de l'autorité qui lui a donné juridic-*

lieu des docteurs; chez les Hébreux le titre était réservé à ceux qui interprétaient les saints Livres. Chez les Grecs et les Romains, il désignait ceux à qui incombaient toute espèce d'enseignement. Ainsi les gladiateurs avaient leurs « *doctores* ».

D'après Monsieur Marrou, aux écoles catéchétiques d'Alexandrie et d'Antioche, les « *doctores ecclesiastici* » dispensaient l'enseignement élémentaire de la doctrine chrétienne. Au Moyen-Age, le professeur qui recevait la « *licentia docendi* » était appelé communément « *magister* ».

Remise d'un doctorat honorifique décerné à M. PAUL VIGNAUX



laissé au choix de l'étudiant qui se fixe un programme selon sa propre voie.

Différentes catégories d'étudiants sont admis aux cours de l'Institut: l'étudiant régulier, l'étudiant libre et l'auditeur. Cependant, seul, l'étudiant inscrit au premier titre est candidat aux grades universitaires qui sont ceux-là mêmes de la faculté de philosophie, avec la mention spéciale: « *Etudes Médiévales* ». Deux catégories de grades sont offerts: la première comporte le Baccalauréat, la Licence et le Doctorat; la deuxième est divisée en deux: le M.A. et le Ph.D. en sciences médiévales. Dans les deux cas, les études sont identiques, seuls les titres diffèrent avec des exigences propres. Encore ici l'étudiant peut opter pour les grades qui sont les mieux adaptés au milieu dans lequel il aura à vivre.

Ainsi conçus, les titres sont des attestations officielles d'études accomplies et d'examens subis avec succès. Il est intéressant de noter qu'au Moyen Age les mêmes vocables, tout en impliquant études et examens, désignaient surtout différentes catégories de professeurs. Les dénominations techniques indiquaient plus une fonction qu'un titre. Evidemment l'institution a évolué au cours des années mais cet aspect professoral est demeuré malgré les variantes.

D'une façon générale, le bachelier enseignait sous la direction d'un « *Magister* ». En théologie, pour être reçu bachelier,

tion ». A son tour l'écolâtre est chargé de conférer la licence d'enseignement dans son milieu. Les difficultés entre l'écolâtre Guillaume de Champeaux et Abélard sont bien connues; même si elles ne mettent pas directement en cause la « *licentia docendi* » elles sont un indice des coutumes du temps.

D'ailleurs on ne peut établir les normes fixes et universelles qui sont alors suivies, mais il importe plus de noter l'existence de l'institution que d'en retracer les modalités. Chose certaine, les décrétales d'Alexandre III reviennent assez souvent sur le sujet et au concile de 1179, le Pape fait une loi générale de la décision particulière prise en 1170.

Il avait dit aux évêques de France: « *Nous voulons que tous les clercs capables et instruits qui désirent enseigner en reçoivent la permission sans exaction aucune* ». Ainsi à cette époque la licence n'est pas à vrai dire un grade universitaire, elle est plutôt un permis d'enseignement qui n'est accordé qu'à la condition de remplir certaines exigences d'études et d'examens. La plupart du temps, c'est le doctorat ou la maîtrise qui entraîne cette autorisation.

Le terme « *docteur* » n'est pas propre au Moyen-Age. On se rappelle la scène de Jésus au mi-

Cependant, au XIIe siècle, on qualifie de « *doctores* » les maîtres en théologie et en droit canonique. Plus tard apparaissent les titres de « *Doctores sacrae paginae, legum, philosophiae* » sans toutefois faire disparaître celui de « *magister* ».

En Allemagne, on semble admettre la distinction suivante: le terme « *maître* » est utilisé pour enseigner les docteurs des facultés de théologie et des arts, le mot « *docteur* » pour les autres matières. La tendance ira même s'accroissant jusqu'à la fusion des deux termes: maître et docteur. Déjà saint Thomas lui-même parle des « *maîtres* » et les appelle « *doctores* ».

Peut-on déterminer le moment précis où le doctorat est devenu grade académique, où les docteurs ne sont pas nécessairement des professeurs licenciés? Le problème n'est pas facile à élucider. Comme on l'a dit, la « *licentia docendi* » n'est accordée qu'à celui qui a subi avec succès l'examen du doctorat.

Ainsi, au XIIe siècle on ne mentionne pas l'existence distincte de licenciés et de docteurs: les docteurs sont des licenciés. Mais la séparation s'opère progressivement. Au début du XIIIe siècle, à Bologne, il

(Suite à la page 18)

La bibliothèque de l'Institut

les-ci s'offraient, la distance et le temps requis aux communications entre le Canada et l'Europe ne nous permettaient pas toujours d'en profiter. Et s'il arrivait que la chance nous favorisât, il fallait pouvoir y mettre le prix pour en profiter. Autre difficulté qui s'avère nettement plus sérieuse pour une bibliothèque spécialisée que pour toute autre bibliothèque. Si bien, que la constitution de la bibliothèque de l'Institut devait exiger le temps, et disposer de ressources financières adéquates.

S'il est vrai que tout vient à point à qui sait attendre, on ne pourrait en dire autant quand il s'agit du budget d'une bibliothèque. Il appartenait aux autorités de la Province Dominicaine Canadienne de résoudre cette difficulté particulière. Nous sommes particulièrement heureux de rendre hommage à leur

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT

(Suite de la page 15)

tion de la majeure partie de la bibliothèque de feu le Sénateur T.-Damien Bouchard que sa fille, Mlle Ena-Cécile Bouchard a bien voulu offrir à l'Institut. Puis ce fut la République Fédérale d'Allemagne qui grâce à l'aimable intervention de S. Exc. Monsieur le Consul Général le Dr Gerhard Stahlberg, fit don à la bibliothèque de l'Institut de grand nombre d'éditions allemandes de haute valeur scientifique. — Enfin, un don de \$5000.00 accordé à l'Université de Montréal, à la demande de l'Institut d'Etudes médiévales, et dont celle-ci a bien voulu nous faire profiter en nous laissant le choix des volumes à acquérir au moyen de cet octroi, et en accordant de plus que ces volumes puissent être déposés dans la bibliothèque de l'Institut où ils sont susceptibles de servir davantage. Nous profitons de l'occasion pour souligner comme il se doit le bel esprit de collaboration qui n'a jamais cessé d'exister et qui est encore actuellement plus grand que jamais entre les autorités de l'Université, le personnel de la bibliothèque d'une part, et la bibliothèque de l'Institut d'autre part. Cette précieuse collaboration se manifeste, entre autres, dans le dépôt de certaines collections rares et très coûteuses à la bibliothèque de l'Institut qui ne peut se les procurer actuellement et dont l'absence sur les rayons serait de nature à gêner considérablement le travail des chercheurs. Nous prions les autorités de l'Université de Montréal ainsi que le personnel de la bibliothèque de bien vouloir agréer l'expression de notre reconnaissance dont la qualité veut être à la hauteur de leur compréhension et répondre à l'importance des services rendus.

Le généreux intérêt que n'ont jamais cessé de manifester les Dominicains à la bibliothèque de l'Institut, lié aux dons importants de volumes de la part de collectivités ou de personnes privées ont permis de constituer une collection qui compte déjà plus de 32,000 volumes classifiés et catalogués, et près de 200 périodiques spécialisés. Chiffre déjà important dans une bibliothèque de cette nature, qui doit, en principe, se limiter au moyen âge. En pratique, cependant, les intérêts de la bibliothèque de l'Institut ont dû s'élargir et tenir compte des besoins des étudiants en philosophie du Couvent Saint-Albert, ainsi que de l'École de Pastorale. Précisons que cet élargissement n'affecte en rien l'orientation originelle de la bibliothèque de l'Institut qui s'efforcera toujours d'avoir une collection aussi complète que possible en sciences médié-

vales. Il fallait cependant, en philosophie par exemple, faire sauter les cadres chronologiques que représente le moyen âge, et tenir compte à la fois de la philosophie ancienne et de la philosophie moderne. Il en va de même pour la théologie, en considération des besoins de l'École de Pastorale; il nous fallait prêter attention à sa nouvelle orientation et aux problèmes particuliers à notre époque qu'elle est amenée à se poser et auxquels elle tente d'apporter la solution la plus valable. Et il y a encore le vaste et très important secteur d'*Écriture Sainte* en faveur duquel, précisément, les autorités dominicaines ont

prix. Les albums de reproductions des chefs-d'oeuvre artistiques du moyen âge dont l'acquisition représenterait une mise de fonds assez considérable. La bibliothèque a surtout visé jusqu'ici à acquérir les *textes* et ouvrages concernant l'histoire des doctrines philosophiques et théologiques médiévales. Les textes surtout puisqu'il s'agit de travailler sur les sources et d'offrir des contributions originales à l'étude du moyen âge. C'est ainsi que des chercheurs ont à leur disposition les éditions critiques des oeuvres de S. Anselme, S. Albert, S. Bonaventure, de Scot, d'Alexandre de Halès, de Saint Thomas évidemment!

lement à la disposition des usagers de la bibliothèque. Les oeuvres des philosophes médiévaux les plus importants se trouvent également sur les rayons de la bibliothèque de l'Institut; philosophes arabes tels que Avicenne, Averroès; philosophes hébreux, tels que Avicbron, Maimonie, Saadia Gaon... La politique de la bibliothèque de l'Institut a toujours été de donner la première importance aux textes des auteurs médiévaux, textes doctrinaux, comme ceux que nous venons de mentionner, ou encore textes de littérature comme, par exemple, les *Classiques français* du moyen âge, ou encore ceux que pu-

travaux de première main sur le moyen âge et la civilisation médiévale. C'est la raison d'être de son existence et la ligne d'orientation à la fois de son développement futur.

La bibliothèque de l'Institut d'Etudes médiévales des Pères Dominicains du couvent Saint-Albert-le-Grand est une bibliothèque de consultation. C'est dire qu'elle est à la disposition des professeurs et étudiants gradués de l'Université de Montréal, plus particulièrement, évidemment, à la disposition de ceux qu'intéresse davantage le moyen âge. En principe les livres ne sortent pas de la bibliothèque, afin que ceux qui y viennent travailler puissent trouver, sur place, la documentation qu'ils attendent d'y trouver. Législation inspirée par le seul but de donner à la collection des volumes de l'Institut son maximum de service. Il y a évidemment des exceptions possibles, surtout dans le cas des professeurs; la direction de la bibliothèque se réserve alors le « plaisir » d'accorder toute permission nécessaire. L'accès à la bibliothèque est entièrement libre; aucun abonnement et aucune contribution n'est exigée pour l'utilisation des volumes. Elle est ouverte tous les jours de la semaine de 9 h. a.m. à 10 h. p.m., sauf le samedi où elle ferme à 6 h. p.m. et le dimanche où la bibliothèque est fermée toute la journée.

Les jours de congé spéciaux au cours de l'année académique à la bibliothèque de l'Institut sont ceux là mêmes qui sont observés à la bibliothèque de l'Université, auxquels doivent être ajoutés cependant le jour de la fête de Saint-Albert-le-Grand, patron de l'Institut, et de Saint-Thomas d'Aquin. Dès le mois de juillet, et jusqu'à la reprise des cours en septembre, la bibliothèque n'est ouverte que de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. pendant la semaine.

Le système de classification des volumes de la bibliothèque de l'Institut est celui de la Bibliothèque du Congrès de Washington (Library of Congress Classification System) avec l'adaptation pour les sciences religieuses — littérature latine et grecque chrétiennes, théologie, liturgie, droit canonique, histoire de l'Eglise — que publiait, en *seconde édition*, Mrs. Jeanette Murphy Lynn. Après l'avoir pratiqué pendant une vingtaine d'années, il nous paraît être le meilleur système de classification pour une bibliothèque comme celle de l'Institut et pour toute bibliothèque de sciences religieuses en général. Système différent de celui adopté par la

(Suite à la page 19)



DON DE LIVRES DU CONSUL D'ALLEMAGNE

bien voulu accorder un substantiel octroi. De quoi permettre un sérieux départ dans l'acquisition des ouvrages de base d'une discipline fondamentale dans une bibliothèque comme la nôtre.

La Liturgie, dont il serait superflu de souligner ici l'importance et la faveur dont elle jouit présentement, compte déjà de solides acquisitions — *textes* et travaux, auxquelles il faudra sans cesse ajouter si nous voulons avoir une bibliographie qui soit toujours bien à date. En somme, c'est de l'ensemble des connaissances religieuses qu'il s'agit, et au sujet desquelles la bibliothèque devra avoir à tout le moins les ouvrages marquants.

Le travail est déjà en bonne voie, et nous espérons avec le temps arriver à un résultat satisfaisant.

Ce que la bibliothèque de l'Institut offre toutefois de plus original c'est évidemment sa collection d'ouvrages sur le moyen âge. Elle n'a pas la prétention d'être complète; loin de là. Il y a des vides ou des absences contre lesquelles nous ne pouvons rien: les manuscrits, par exemple, qu'il est pratiquement impossible de se procurer, à moins d'une occasion inespérée, et encore faut-il y mettre le

pour ne nommer que les plus grands, et souvent en plusieurs éditions différentes. Le secteur de l'historiographie médiévale est également bien étoffé. La bibliothèque peut se féliciter de mettre à la disposition des historiens, la plupart des collections de sources de l'histoire des différents pays, par exemple, les *Monumenta Germaniae Historica*, le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, les *Rerum Italicarum medii aevi scriptores*, les *Fonti per la storia d'Italia*, les *Rerum Britannicarum medii aevi scriptores*, et d'autres encore, comme par exemple, la *Collection des textes pour servir à l'étude et, l'enseignement de l'histoire*, les *Sources de l'histoire de France*... La bibliothèque offre encore dans le domaine de la Liturgie la fameuse collection de textes de la Henry Bradshaw Society et le grand répertoire des *Analecta hymnica medii aevi* de Dreves et Blume. Dans le domaine de la Patrologie, la bibliothèque a pu se procurer la majeure partie du *Corpus de Vienné*, elle reçoit à mesure de leur parution les tomes du *Corpus Christianorum* et du *Corpus de Berlin*. Les patrologies de Migne, latine et grecque, et les patrologies Orientale et syriaques sont éga-

ble La Société des anciens textes français, etc. Les études proprement dites sur le moyen âge n'ont évidemment pas été négligées et on pourra trouver dans la bibliothèque de l'Institut les collections les plus importantes dans ce domaine. De même une attention toute particulière a été accordée aux différents répertoires médiévaux, qui sont des instruments de travail de toute première nécessité dans un institut comme le nôtre. Malheureusement dans ce domaine comme dans bien d'autres des études médiévales, certains ouvrages classiques, et cités constamment, sont épuisés et se trouvent difficilement sur le marché des livres. Heureusement que depuis quelques années, certaines maisons d'éditions ont entrepris d'en réimprimer plusieurs; ce qui rend un grand service aux bibliothèques de la « onzième heure »!

Cette rapide énumération, bien incomplète évidemment, permet quand même de se faire une idée de la nature du contenu de la bibliothèque de l'Institut d'Etudes médiévales: bibliothèque dont l'originalité et l'importance résident surtout dans les collections de textes médiévaux qu'elle renferme, pouvant ainsi permettre des

L'école franciscaine et les études médiévales

(Suite de la page 14)

considérable, notamment les oeuvres de saint Bonaventure et d'Alexandre de Halès.

Le Franciscan Institute, greffé sur la faculté de philosophie de l'Université Saint-Bonaventure, New York, se livre simultanément à la recherche, à l'enseignement et à la publication d'études et de textes. Il s'est attelé spécialement à l'édition critique des oeuvres d'Ockham.

La Commission scotiste, sise près l'Université Saint-Antoine, à Rome, s'adonne exclusivement à l'édition critique des oeuvres de Duns Scot. Travail d'une grande difficulté technique et d'un immense labeur auquel se livre une équipe de 17 franciscains.

L'Institut historique franciscain, fondé par les Frères Mineurs capucins, s'est donné pour tâche, outre la publication d'études et de recherches, la confection d'un relevé bibliographique complet concernant le monde franciscain : histoire, spiritualité, théologie, philosophie, art, etc. C'est un instrument de travail irremplaçable pour les chercheurs.

Il y a évidemment d'autres centres de rayonnement de la pensée franciscaine, en divers pays, notamment en Allemagne, en Italie, en Espagne. Les Franciscains canadiens n'ont pas été absents de ce mouvement scientifique.

On peut même dire qu'ils y apportent une contribution de première valeur. Qui ne connaît, par exemple les noms des PP. Ephrem Longpré et Victorin Doucet, célèbres par leurs études sur Duns Scot, saint Bonaventure, Alexandre de Halès, et qui se classent au premier rang des médiévistes de réputation internationale.

Un Canadien est actuellement Président du Collège Saint-Bonaventure de Quaracchi, le P. Patrice Robert. Celui-ci avait été professeur d'histoire de la pensée franciscaine à l'Institut d'Etudes médiévales de l'Université de Montréal et à l'Université Laval. Il avait même fondé au couvent franciscain de Québec un centre d'études médiévales qui met à la disposition des chercheurs un excellent stock d'ouvrages franciscains. Ce poste est actuellement occupé par le P. Edouard Parent, un ancien de l'Institut d'Etudes médiévales, qui a bien voulu faire bénéficier l'exposition médiévale des trésors de sa bibliothèque franciscaine.

Camille BERUBE, o.f.m.
Institut d'Etudes médiévales

Les études médiévales : tour d'horizon

(Suite des pages 8 et 13)

ont des instituts ou des centres d'enseignement et de recherche spécialisés en tel ou tel secteur. Il est impossible, dans les cadres limités d'un article comme celui-ci, de les énumérer, d'en indiquer les structures et les champs de spécialisation, tout comme il est impossible de signaler nommément les revues et collections qui viennent alimenter et accroître notre connaissance du capital énorme et si varié de l'époque médiévale en elle-même, dans ses sources et dans ses survivances modernes et contemporaines. Signalons seulement que les études médiévales constituent le champ d'investigation unique ou privilégié d'au moins : 12 centres et instituts en Allemagne, 2 en Autriche, 12 en Belgique, 2 au Canada, 1 au Danemark, 14 en Espagne, 8 aux Etats-Unis, 16 en France, 4 en Angleterre, 1 en Irlande, 15 en Italie, 4 aux Pays-Bas, 4 en Pologne, 1 en Roumanie, 1 en Russie, 2 au Vatican, 2 en Yougoslavie. Signalons également que ces centres et instituts publient environ 80 revues et collections sans parler des publications hors série dues à leurs efforts.

Ces chiffres sont incomplets quant au nombre des centres et de leurs publications, car bien des organismes n'ont fait connaître aux éditeurs du Répertoire et du Bulletin ni leur existence ni leurs activités. Ils ne livrent donc que partiellement le bilan du travail effectivement accompli. Ils deviennent encore moins significatifs si l'on songe qu'en dehors de ces centres, il se fait de la recherche et de l'enseignement dans les universités, les séminaires et les maisons d'études communautaires, que ces organismes peuvent avoir leurs propres organes de publication, sans compter que les publications hors série se multiplient un peu partout à un rythme sans cesse accru. Et il faudrait parler des congrès, des colloques, des séminaires qui se tiennent périodiquement, des sociétés internationales, nationales, locales, qui représentent autant de moyens permettant les contacts et les échanges, faisant connaître les orientations de la recherche, indiquant les sources documentaires, finançant même quelquefois les travaux et les recherches.

L'effort en Amérique

On le signalait plus haut, de plus en plus l'Amérique participe au mouvement et à la vie des études médiévales. Dans la plupart des champs d'enquête, ce sont les mêmes catégories de chercheurs et de spécialistes qui travaillent et publient et c'est dans les mêmes milieux que se développent leurs efforts. En histoire, en littérature, en philosophie et théologie, etc., les programmes se sont développés, les chaires se sont multipliées, de nouveaux organismes ont surgi. Il serait instructif d'en faire un bilan exhaustif. Relevons seulement quelques exemples :

- la Mediaeval Academy of America (fondée à Harvard en 1925) a publié 70 études consacrées au moyen âge, et la revue *Speculum* qui paraît depuis 1926 ; elle a patronné et dirigé les excavations de Cluny, l'étude de l'appareil gouvernemental anglais d'une décennie du XIV^e siècle ; elle promeut l'édition des textes arabes, hébreux, latins des commentaires d'Averroès sur Aristote ;
- l'Université Notre-Dame a son Medieval Institute avec programme d'études et centre de documentation ;
- Yale a établi son centre avec accent sur la littérature médiévale ;
- le Franciscan Institute de Saint Bonaventure, N.Y. a son programme d'enseignement, sa revue *Franciscan Studies* (depuis 1941) et il déploie une belle fécondité en publication d'éditions et d'études ;
- l'Université catholique de Washington a son Institute of Research and Study in Medieval Canon Law, sa collection *Traditio* ; ses presses publient chaque année en nombre impressionnant des études de philosophie et de théologie médiévales ;
- grâce surtout à la possession de sa filmothèque des manuscrits du Vatican, l'Université de Saint Louis est le centre d'une grande activité de transcription de manuscrits médiévaux et de publication de listes de microfilms ;
- l'Université du Wisconsin a son Medieval and Renaissance Guild, surtout son Institute for Medieval and Renaissance Studies. De ce dernier, le Bulletin écrit : « Comme exemple d'enthousiasme soutenu et d'organisation bien conçue, il n'a pas son pair en Amérique ». De fait, plus de 30 professeurs y dispensent leur enseignement sur les matières au programme et dix-neuf professeurs de onze départements différents dirigent 37 séminaires offerts aux étudiants de niveau doctoral en matières du Moyen Age et de la Renais-

sance. Résultat : de 1945 à 1956, l'Université octroyait 40 doctorats pour études portant sur le moyen âge et la renaissance ;

—Colorado a son Progress of Medieval and Renaissance Studies, ses *Medievalia* et *Humanistica*, Princeton, son Institute for Advanced Study ; et il faudrait parler de la Bibliographic Society of America, de l'American Numismatic Society, de l'American Bibliographic Service, de l'activité considérable en médiévisme des Universités de North Carolina, Columbia, Harvard, Pennsylvania, Duquesne, etc., etc.

Plus près de nous, le Pontifical Institute of Medieval Studies de Toronto, fondé par M. Etienne Gilson qui y revient encore tous les ans, recevait récemment un beau témoignage dans la revue *Time*. Son programme est de première valeur, sa collection *Mediaeval Studies* (depuis 1939) également de premier ordre.

Puis, il y a l'Université de Montréal et son Institut d'études médiévales Albert le Grand affilié à la Faculté de philosophie en 1942. Actif à Ottawa entre 1930 et 1942 alors qu'il y publiait les 10 premiers volumes de sa collection « *Publications de l'Institut d'études médiévales* » (rendue maintenant à son XVII^e volume) et qu'il y commençait son édition manuelle de la Somme Théologique de Saint Thomas, la meilleure selon les connaisseurs, l'Institut poursuit son travail depuis 1942 dans les cadres de l'Université. Il offre à ses étudiants, en lui appliquant les méthodes historiques, un programme conduisant au doctorat et centré sur l'histoire doctrinale philosophique et théologique, qui est replacée cependant dans ses grands contextes historique, littéraire et culturel. Il a réuni un corps professoral constitué de spécialistes dont plusieurs ont une renommée internationale, et une bibliothèque déjà remarquable comme instrument de travail et s'enrichissant de jour en jour. M. Gilson inaugurerait en 1947 la collection des Conférences Albert-le-Grand, et d'autres compétences de premier ordre l'ont alimentée depuis, de même qu'il ont fourni au public de la région de Montréal l'occasion de les entendre en d'autres circonstances. En 1959, l'Institut fournissait la chronique sur « *La philosophie médiévale* » publiée dans le IV^e volume de « *La philosophie au milieu du vingtième siècle* », chroniques parues sous les auspices du Conseil international de la philosophie et des sciences humaines et de la Fédération internationale des Sociétés de philosophie, avec le concours de l'UNESCO, par les soins de l'un de ses professeurs invités, M. Raymond Klibansky.

Mais d'autres articles du présent numéro spécial feront connaître davantage l'Institut de Montréal, en apportant détails et précisions sur certaines de ses réalisations et caractéristiques. Le signataire termine donc ici, heureux s'il aura réussi à faire simplement entrevoir un peu de l'immense effort consacré, à travers le monde, à un millénaire de l'histoire de l'homme en Occident, à dévoiler aussi quel contexte d'intense vitalité scientifique se situe le travail de l'Institut d'écoles médiévales de Montréal.

Albert-M. LANDRY, O.P.,
Directeur de l'Institut
d'études médiévales.

DANSE LIBRE

Au profit du Fonds international de
l'Entr'Aide Universitaire Mondiale
pour la reconstruction de la bibliothèque
de l'Université d'Alger.

(Prix de présence, tirage, etc.)

Centre Social — 23 mars 1963 — 8:30 p.m.

Admission : \$0.75 par personne

Service de secrétariat et de
polycopie. Travail exécuté sur
machine IBM. Avons caractères
de physique et de chimie.

Mme MONIQUE HOULE
WE. 3-4601

FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DES
UNIVERSITÉS CANADIENNES (FNEUC)

EUROPE CENTRALE

12ième TOURNÉE ANNUELLE

DÉPART DE MONTRÉAL LE 7 JUIN
SUR LE Q.S.S. ARKADIA*

ANGLETERRE — HOLLANDE — ALLEMAGNE
AUTRICHE — SUISSE — ITALIE — FRANCE

Londres — Amsterdam — Berlin (est et ouest)
Heidelberg — Munich — Salzbourg — Brunnen (Suisse)
Venise — Florence — Rome — Sorrente — Capri — Paris

* Programme de bord sous la direction de monsieur
le professeur Jean Tournon du Département des
Sciences Politiques de l'Université de Montréal.

ITINÉRAIRE ET RENSEIGNEMENTS:

Bureau de tourisme F.N.E.U.C.
CENTRE SOCIAL CHAMBRE 407
TEL. : 738-3536

Modernité du moyen âge

(Suite de la page 7)

tion des collèges classiques italiens.

L'Italie médiévale se signale encore par la renaissance du droit romain qui fait la gloire de l'Université de Bologne. Fondamentalement, le droit romain est toujours la base de notre science du droit et des législations modernes, tout comme le commerce des premières banques florentines et génoises présente déjà — bien qu'en plus petit évidemment — les traits essentiels du mouvement des affaires actuelles.

Dans ce dynamisme universel, le moyen âge présente encore bien d'autres traits étonnamment modernes. Signalons-en deux : le parlementarisme, l'émancipation de la femme. Si l'on songe au « moyen-âge-état-d'esprit » d'où nous sommes partis pour nous inscrire en faux contre lui, nous pensons à la royauté absolue de droit divin. Mais cela se vérifie chez les Bourbons de France ou les Habsbourg d'Autriche qui relèvent de l'époque moderne sinon contemporaine. A ce compte là, c'est Metternich (1773-1859) et sa lutte contre l'émancipation des peuples qui représentent le moyen âge.

En réalité, cependant, les empereurs et les rois médiévaux doivent toujours tenir compte

d'un conseil de nobles et de bourgeois groupés en « commune ». Les historiens du parlementarisme comme ceux des « droits de l'homme » font tous remonter le début de ces deux mouvements à la Grande Charte d'Angleterre de 1215. C'est alors qu'est admis le principe d'où sortira plus tard la démocratie américaine : « *Aucun impôt royal ne peut être établi sans le consentement des représentants du peuple* ». Ceux qui votent les taxes en effet tiennent les cordons de la bourse et, sans argent, un prince ne peut rien faire. Pour en avoir, il doit tenir compte du désir de ses sujets. Les Anglais auraient pu s'en souvenir au XVIII^e siècle lors de « la partie de thé » de Boston. Mais, comme chacun sait, les idées doivent voyager pour se faire admettre.

Quant à l'émancipation de la femme, elle représente un curieux phénomène historique qui remonte au XII^e siècle et qui n'a pas encore été complètement expliqué. On a parlé d'influences arabes s'exerçant par l'Espagne, du mouvement d'idées cathares, de l'autonomie prise par les femmes pendant la longue absence des seigneurs partis aux croisades, que sais-je ? Un fait est certain : au XII^e siècle des femmes apparaissent au pre-

mier plan de la littérature et de la vie politique. Que l'on songe à Héloïse et à Éléonore d'Aquitaine ! Elles mettent à la mode l'amour courtois, donnant ainsi une dimension nouvelle à l'amour humain. Dans la vie religieuse, Sainte Claire d'Assise comme Sainte Catherine de Siéne apportent au mysticisme chrétien une ferveur authentiquement féminine, un aspect de « faiblesse dans la force » que l'hagiographie n'a pas toujours connue. A Fontevault, dans ce merveilleux Val de Loire qui est le jardin de la France médiévale, on voit naître un ordre religieux d'un type nouveau. Il est fait de deux communautés, celle des femmes, celle des hommes. Malgré la distance qui les sépare, une direction unique est reconnue : celle de l'abbesse, calquée, dit la Règle, sur celle de Marie qui était la reine des Apôtres dès le Cénacle : Marie... figure éternelle du christianisme auquel le moyen âge a donné un halo de tendresse humaine qui nous émeut encore au tympan de Chartres ou de Bourges.

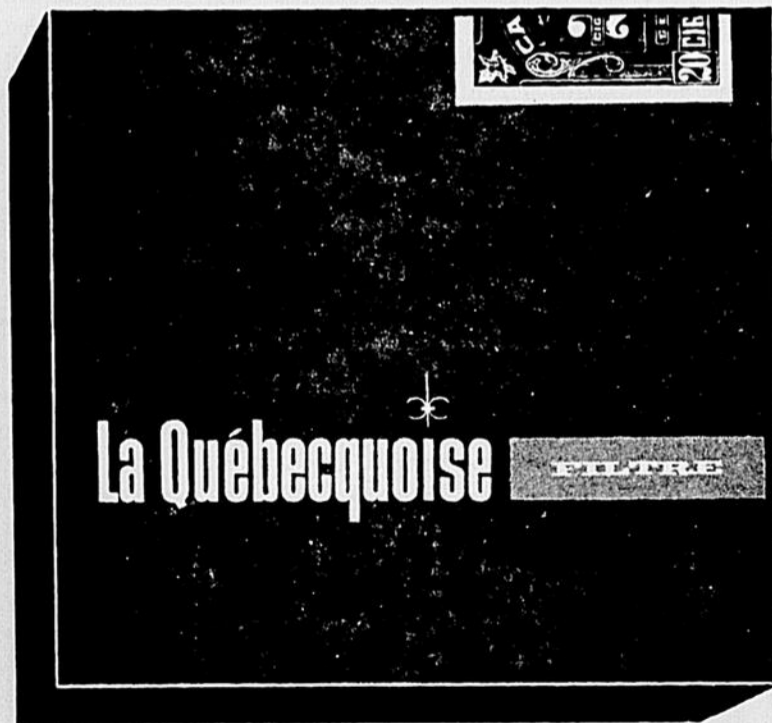
Les médiévistes en appellent d'un moyen âge de pacotille au moyen âge authentique. Ils demandent à être jugés sur textes.

Ph. DELHAYE

Professeur invité à l'Institut Médiéval de Montréal.

LA SOCIÉTÉ DES TABACS QUÉBEC INC.

vous présente



création canadienne-française

Exigez-la...

Les grades universitaires et leurs origines médiévales

(Suite de la page 15)

est question des « *doctores legentes* » et « *non legentes* ».

En 1230, à Montpellier, licenciés et docteurs sont mentionnés dans un texte de saint Louis. Autre indice : à Paris, au moins en théologie et en droit, une distinction s'établit graduellement entre les « *disputationes* » du licencié et celles du docteur.

Il y a aussi le cas célèbre du non moins célèbre juriste Cino da Pistoia (1270-1337) qui est demeuré licencié pendant dix ans à l'université de Bologne. A la même époque, à Paris, l'habitude se répand de plus en plus de se contenter de la licence à

cause des dépenses élevées qu'entraînaient les réjouissances occasionnées par la « *collatio* » et « *l'inceptio* » du nouveau docteur.

Alors s'amorce un autre problème : Quand la licence devint-elle un simple droit de se présenter au doctorat, sans entraîner le « *jus docendi* » ? La règle varie avec les universités et au XVII^e siècle on se demande encore si les prérogatives reconnues au docteur peuvent être attribuées au licencié. Indice certain qu'il existe encore à cette époque une équivoque au sujet des épreuves de la licence et du doctorat. La législation ecclésiastique a précisé de plus en plus les deux institutions, et aujourd'hui il n'est plus permis de les confondre.

Au sujet des titres M.A. et Ph.D., on sait qu'au Moyen-Âge on leur donna une signification précise et exclusive. Actuellement ces mêmes titres sont fort en usage dans les milieux anglais et américains avec un sens beaucoup plus étendu. Faut-il chercher dans les universités d'Oxford et de Cambridge cette évolution de l'institution ? Nous le croyons.

On sait qu'au XV^e siècle, dans ces universités, il y a des docteurs en musique tout comme des « *Doctors in Divinity* ». Qu'à la suite de la diversification des matières, on ait voulu garder l'ancien titre général médiéval des arts libéraux, le M.A. pour désigner une matière particulière, aujourd'hui bien distincte, mais autrefois comprise dans le cycle des arts, cela est très plausible.

Ainsi le M.A. en sciences médiévales, s'inscrit très bien dans cette explication, et le Ph. D., de même.

Pour appuyer cet exposé est-il nécessaire de rappeler l'ouvrage bien connu de Paré, Brunet, Tremblay ? En ce qui concerne les grades canoniques, c'est au titre XVII du Livre III du Code qu'il faut se référer en complétant avec la constitution « *Deus scientiarum Dominus* » de Pie XI. Conformément à ces directives, les règlements de la faculté de philosophie ont été révisés et approuvés par la S. Congrégation des Séminaires et des Universités en 1951. Institution universitaire affiliée à l'université, l'Institut est régi par ces mêmes prescriptions.

Paul-M. PILON, o.p.

À VOTRE SERVICE

BANQUE

CANADIENNE

NATIONALE

Bibliothèque de l'Institut

(Suite de la page 16)

bibliothèque de l'Université, qui lui a préféré le système Dewey. La différence de système de classification utilisé dans l'une et l'autre bibliothèque ne présentent d'ailleurs pas d'inconvénients majeurs. Ceux qui fréquentent la bibliothèque de l'Institut ayant facilement accès au magasin des livres, peuvent se familiariser rapidement avec le système selon lequel les différentes disciplines sont réparties sur les rayons et retrouver ainsi facilement les ouvrages dont ils ont besoin quand la bibliothèque a la bonne fortune de les avoir. En cas de difficultés, les usagers peuvent toujours recourir aux bons services du secrétaire de la bibliothèque qui se fera un plaisir de leur faciliter l'utilisation de la bibliothèque.

Conclusion

Et voilà retracés très rapidement les origines et le développement de la bibliothèque de l'Institut d'Etudes médiévales. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont le fruit d'un travail soutenu et d'une collaboration constante tant de la part des Dominicains que de l'Université et de leurs amis communs. Ils sont, nous nous permettons de le penser, déjà fort encourageants; ils constituent en réalité un stimulant pour continuer avec autant de fidélité et de ferveur une oeuvre si importante au succès de l'Institut lui-même. Nous souhaitons pouvoir le faire dans le même esprit de fraternité et de collaboration qui a caractérisé et encouragé les efforts des an-

nées de fondation. Dans une conviction toujours plus profonde aussi que la valeur d'un institut, comme d'une université d'ailleurs, dépend en grande partie de la bibliothèque dont il dispose. Car la fonction d'une bibliothèque universitaire ne consiste pas uniquement à fournir aux professeurs et étudiants les travaux dont ils ont besoin pour leur enseignement ou leurs études. Elle consiste davantage à élever constamment le niveau intellectuel de l'institution dont elle fait partie en provoquant pour ainsi dire, par la richesse de son contenu une plus grande curiosité intellectuelle d'abord, et un vouloir sincère et efficace de renouvellement et d'approfondissement constants dans la recherche et dans les réponses aux problèmes qui se posent

dans les divers domaines de la connaissance humaine. De ce point de vue, la bibliothèque d'un institut ou d'une université n'est plus, comme on se plaît à le dire et à le répéter couramment, au service de ses usagers; elle s'impose plutôt à ces derniers qui se trouvent très réellement ou doivent se trouver au service de la culture, des connaissances qu'elle offre à leur recherche et à leur méditation. Une bibliothèque ainsi conçue doit s'édifier et se développer en fonction des différentes disciplines elles-mêmes qu'elle renferme, et non en relation des besoins de ceux qui la fréquentent. Une telle conception nous

paraît représenter un renversement des valeurs, et lier trop étroitement son enrichissement aux intérêts et aux exigences du moment présent ou du personnel enseignant et étudiant actuels. Qu'un tel idéal ne soit pas facilement réalisable, et qu'il faille même accepter qu'il ne peut être dans la majorité des cas, qu'en voie de réalisation, on l'accordera aisément; il reste toutefois que tel nous semble devoir être le but vers lequel il faut tendre dans la conviction que c'est de là que toute bibliothèque tire sa véritable grandeur et la valeur des services qu'elle est ainsi appelée à rendre.

LES BIBLIOTHECAIRES

Pourquoi le moyen âge... ?

(Suite de la page 3)

de France et d'Europe. Je ne veux pas me demander quelle aurait été notre histoire, si... si... — La première obligation de l'historien est d'écrire l'histoire telle qu'elle arrive et non pas telle qu'elle aurait dû arriver.

Issus de familles françaises d'esprit européen, nous avons été éloignés des soubressauts qui sont le lot des nations plus anciennes et plus puissantes. Comparativement parlant, on peut dire que notre histoire « canadienne » a été paisible et plus suivie que celle de France. Nous serions en effet, à cause de notre histoire et de nos origines, les héritiers directs et fidèles du plus beau et du plus pur moyen âge : celui des XII^e et XIII^e siècles. L'histoire de nos croyances, celle de notre folklore, de nos habitudes, de nos coutumes et de notre langue, le prouverait. Le moyen âge est en chacun de nous, et nous ne nous en écartons pas en l'oubliant, pas plus que nous ne l'effaçons en l'ignorant. Le moyen âge est fortement inscrit en tout Canadien français dont les ancêtres remontent au régime français. Le caractère robuste et tendre à la fois de nos paysans, leur force physique qui fait échec à une extrême sensibilité ; tout ce que relève de notre vie sociale ; par exemple, la politesse un peu prétentieuse parfois et souvent rituelle de plusieurs de nos bonnes gens, résidu des vieilles habitudes de cours et de la chevalerie, ces qualités d'ordre et de mesure, ce besoin d'équilibre au sein même de l'ardeur, cet idéalisme ; ce goût aussi pour les idées, pour la logique, pour la dialectique qui se transpose dans les conversations les plus ordinaires, dans les discussions et dans les débats politiques, tout cela est, historiquement, médiéval d'abord. Quand je lis par exemple cette définition du prud'homme :

Tant est prud'homme, si com semble
qui a des deux choses ensemble
Valeur de corps et bonté d'âme,

comment oublier tout ce qui caractérise et marque le Canadien français comme type d'homme ?...

P. Benoit LACROIX,
professeur de littérature médiévale.

L'histoire: remède au dogmatisme

(Suite de la page 2)

ceptualisation pour rejoindre la Réalité personnelle de Dieu qui se tient bien au-delà de notre univers conceptuel, fût-il gréco-romain et occidental. Nos formulations dogmatiques elles-mêmes ne sont que des approches très imparfaites du mystère indéfinissable, marquées au surplus par les limites culturelles d'une époque. Elles ne barrent pas la route à l'intelligence croyante, mais lui ouvrent plutôt des horizons infinis.

L'histoire bien faite de la philosophie et de la théologie est un préservatif et un excellent antidote contre le dogmatisme. Nous disons bien l'histoire bien faite, car nous n'ignorons pas que certains historiens de la pensée projettent inconsciemment leurs postulats et leur système dans le passé. Certes, l'historien est dans une situation noétique assez complexe. Il est porté à poser à un auteur ancien des questions qui lui sont le plus souvent suggérées par les préoccupations du jour et les problèmes de l'heure. Du reste, sans cette interrogation explicite ou implicite qui constitue habituellement son hypothèse de départ, l'historien parcourrait sans grand profit une oeuvre ancienne... un peu comme le touriste non intéressé qui traverse en vitesse les salles du Louvre. Par contre, l'historien doit consentir à se dépayser et à se départir de ses habitudes de pensée, s'il veut atteindre une certaine objectivité et comprendre un auteur éloigné dans le temps et la culture. Il doit retrouver la façon de sentir et de penser de cet auteur, retracer son itinéraire humain et intellectuel, voire spirituel, faire revivre en lui l'époque et le milieu qui ont produit l'homme et l'oeuvre. A cette condition seulement il évitera l'anachronisme qui le guette à chaque pas.

Cette ascèse est tout ce qu'il faut pour assouplir un esprit et lui donner le sens d'une juste relativité. En plus de découvrir des vues d'une richesse souvent insoupçonnée, l'historien se rendra compte expérimentalement que la pensée n'est pas supratemporelle ou supra-historique dans toutes ses dimensions, mais qu'elle est toujours liée à une époque, à une culture, à une langue, à une problématique, et que cette incarnation la limite par bien des côtés. La foi elle-même n'échappe pas à ce conditionnement existentiel et à ses conséquences : elle est toujours reçue et comprise dans des états de culture déterminés qui la particularisent. Un homme du 20^e siècle ne peut recevoir et comprendre la foi chrétienne à la façon d'un homme du moyen âge; ni un oriental à la façon d'un occidental.

C'est pour avoir méconnu cette diversité des démarches de l'esprit humain et les limites de toute théologie que la pensée catholique occidentale s'est enfermée pendant plusieurs siècles dans une scolastique « dogmatisante » et un juridisme théologique sans élévation.

D'aucuns craindront que l'histoire des doctrines conduise au scepticisme ou encore au syncrétisme : on tomberait alors dans les vices opposés au dogmatisme. Le danger est illusoire.

Au point de départ, le sceptique nie à l'intelligence la capacité d'atteindre la vérité, à quelque niveau où elle exerce son activité, et lui interdit en conséquence toute affirmation. S. Augustin a déjà fait remarquer l'illogisme de cette attitude d'esprit qui repose sur une affirmation *aprioriste* de forme négative. Toute différente l'attitude de l'historien qui, constatant par l'histoire les limites de l'intelligence humaine, ne lui attribue pas moins un réel pouvoir de connaissance. On ne verrait pas autrement quel intérêt le pousserait à inventer sans cesse l'héritage de la pensée humaine, s'il n'était convaincu d'y trouver quelques vérités et un peu de sagesse qui alimentent et stimulent sa propre recherche de la vérité. On ne s'expliquerait pas non plus le renouveau et la vigueur que l'histoire des doctrines a apportés à la pensée philosophique et théologique des dernières décades, si les études historiques engendraient le scepticisme.

On ne doit pas davantage assimilé au syncrétisme l'attitude accueillante de l'historien à l'égard des diverses doctrines qu'il étudie. Le syncrétisme est une démission de l'intelligence en face de la vérité à conquérir, un aveu de faiblesse et le plus souvent une peur inavouée des exigences de la vérité. Quand il s'érige en système, c'est l'anémie et la mort lente de la pensée. L'historien ne cherche pas à amenuiser les oppositions des doctrines qu'il soumet à son analyse, à tout réduire à un commun dénominateur. Il suit la pensée de l'humanité dans son évolution historique : ses bonds, ses reculs, ses luttes, ses affrontements, sa diversité; il y reconnaît le dynamisme même de la vie qui ne progresse pas toujours de façon rectiligne et d'un mouvement uniforme. Est-il croyant, il a en plus cette conviction que l'intelligence, tout comme l'humanité qui l'incarne, est en marche vers ce qu'actuellement elle ignore mais qu'elle espère : *nunc per speculum in aenigmate, tunc autem facie ad faciem.*

Vincent HARVEY, o.p.

FRONTIER COLLEGE

EMPLOIS D'ETE

TOUS LES ETUDIANTS

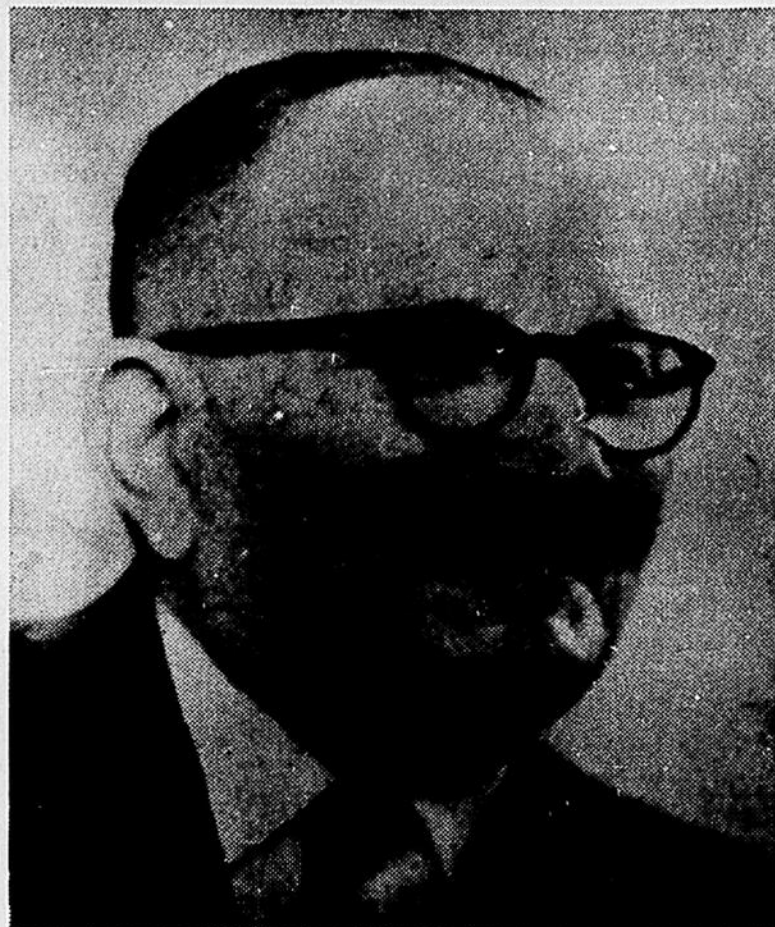
- mâles
- en bonne santé
- débrouillards
- courageux

qui veulent travailler cet été, en tant qu'instructeur-ouvrier, dans les camps de bûcherons, dans les mines et sur les équipes d'entretien des voies de chemin de fer sont priés de se présenter, mercredi, 20 mars — Ch. 705 — centre social à 1 p.m.

Interview par Jean Guilbeault.

HOMMAGE À ÉTIENNE GILSON

Membre de l'Académie française



Là où vous croyiez voir un philosophe, vous découvrez un homme.

Né à Paris, le 13 juin 1884, il fut éduqué au petit Séminaire de Notre-Dame des Champs et à la Sorbonne, milieux qui l'ont profondément marqué. Après son agrégation en Philosophie en 1907, Etienne Gilson enseigne jusqu'au début

de la guerre aux lycées de Bourg-en-Bresse, de Rochefort-sur-mer, de Saint-Quentin et d'Algers. Sous-lieutenant territorial à la compagnie de mitrailleuses durant la guerre, il est reconnu pour son courage et décoré. Fait prisonnier en 1916, des mois de travail et de réflexion s'échelonnent. Enfin démobilisé en 1919, sa carrière débute.

Libre et enrichi de tant d'expériences, un déroulement magistral d'une oeuvre s'élabore. C'est une grande remontée vers les sources de Descartes à saint Thomas (1913-21), de saint Thomas à saint Augustin (1928), de saint Augustin à la philosophie même de l'Évangile (La Philosophie au Moyen Age) avec une largeur de vues qui permet de glorifier à la fois saint Thomas (1920), saint Bonaventure (1922) et de s'intéresser avec sympathie à la théologie mystique de saint Bernard (1934), à la Divine Comédie de Dante (1939), sans oublier entre bien d'autres choses, les Theoremata de Duns Scot (1938); nous pouvons admirer cet élargissement croissant des perspectives des études de philosophie médiévale (1932) et à ses tout récents travaux.

Erudit et humaniste, monsieur Etienne Gilson, par une aventure intellectuelle, a vécu et surmonté le drame de l'histoire; prenant son point de départ en historien, il a affirmé avec une netteté toujours plus grande ses vertus de métaphysicien. En tête d'un peloton de chercheurs, il a donné un exemple de courage philosophique.

Vous êtes cordialement invités à assister à sa conférence intitulée : « Réflexion sur l'éducation philosophique ». Cette conférence publique se donnera mardi soir à 8 h. 15 à l'auditorium de l'Université. Bienvenue à tous.

MICHEL AMBACHER

Conférencier invité

Une conférence publique ayant pour thème

La philosophie des sciences de Gaston Bachelard

sera donnée par Monsieur Michel AMBACHER à l'Université de Montréal, mardi le 20 mars 1963, à huit heures quinze du soir, en la salle M-415.

Monsieur AMBACHER, licencié en philosophie de l'Institut Catholique de Paris, docteur ès lettres (Paris), diplômé d'études supérieures de philosophie de la nature à la faculté de Philosophie U.M.



Auteur d'un ouvrage intitulé : METHODE DE LA PHILOSOPHIE DE LA NATURE, paru aux P.U.F. 1961.

A ce sujet, la revue Dialogue (sept. 1961) fit paraître la critique suivante : « On n'hésite pas à dire que, dans sa critique des sciences, l'auteur a réussi d'une manière admirable. Il se trouve évidemment chez lui dans les sciences, même lorsqu'il s'occupe de détails techniques; il reconnaît les droits des sciences dans leurs champs propres... » Vincent E. Smith.

Cette conférence publique s'inscrit dans le cadre de la Semaine de Philosophie organisée par les étudiants de la Faculté de Philosophie et de l'Institut d'Études Médiévales de l'Université de Montréal, qui se tiendra du 17 au 23 mars prochain.

La Société de Philosophie de Montréal

dans les cadres de la « Semaine de Philosophie » organisée par les étudiants de la Faculté de philosophie et de l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal vous invite :

17 au 23 mars 1963

- **Débats, au « Salon du Recteur », à neuf heures a.m.**
 - Mardi — Philosophie et Littérature
 - Mercredi — Philosophie et Religion
 - Jeudi — Philosophie et Sciences
- **Conférences publiques, à huit heures quinze du soir**
 - Mardi, à l'Auditorium
 - M. Etienne Gilson : membre de l'académie française. « Réflexions sur l'éducation philosophique »
 - Mercredi, salle M-415
 - M. Michel Ambacher : « La philosophie des Sciences de Gaston Bachelard ».
 - Vendredi, salle M-415
 - M. Raymond Klibansky : « Regard sur l'homme ».
- **Banquet à huit heures du soir**
 - Jeudi, le 21 mars, à l'Hôtel Lucerne
 - sous la présidence de M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires Culturelle.